



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Agency for Development
and Cooperation SDC

Programme de Coopération suisse au Burkina Faso 2021–2025



Table des matières

Préface	3
1. Analyse du contexte	5
2. Objectifs de la politique extérieure de la Suisse au Burkina Faso et contribution des autres donateurs	8
3. Principaux résultats obtenus par la Suisse (2017–2020) et principales leçons apprises	11
4. Implications pour le programme de coopération	13
5. Scénarios, objectifs et théories du changement	15
6. Gestion de la mise en œuvre du programme de coopération	19
7. Pilotage stratégique	21
Annexes	24
A. Liste des acronymes et abréviations	24
B. Scénario d'évolution du contexte 2021–2025	25
C. Cadre de résultats par effet du portefeuille	29
D. Budget indicatif par effet du portefeuille (en CHF)	42
E. Base pour la mise en œuvre du monitoring	43
F. Cartographies	45

Préface



En 2020, le Burkina Faso est marqué par une crise sécuritaire et humanitaire inédite dans son histoire. L'intensification des attaques menées par les groupes armés dits extrémistes et la multiplication des réponses militaires et des groupes d'auto-défense ont intensifié la spirale de la violence, causant depuis 2019 la mort de plus de 4'000 personnes et le déplacement forcé de plus d'un million de Burkinabès depuis le début de la crise en 2018. Désormais, près de trois millions de personnes se retrouvent dans un besoin urgent d'assistance humanitaire.

Réélu pour un nouveau mandat de cinq ans, le président Roch Marc Christian Kaboré et son gouvernement auront fort à faire pour stopper l'hémorragie de la violence, gérer la crise humanitaire et surtout relever le défi d'inverser cette crise de confiance entre citoyens et Etat.

Dans ce contexte de crises multiples, la Suisse, présente dans le pays depuis plus de 45 ans, reste fermement engagée au Burkina Faso. Son programme de coopération 2021–2025, financé à hauteur de CHF 156,5 millions, illustre une réelle volonté de jouer un rôle prépondérant, aux côtés des autres partenaires de la coopération internationale, pour aider le pays et sa population à se relever.

Jouissant d'une excellente réputation, la Suisse fait valoir ses atouts, telles que sa neutralité, sa présence sur le terrain et la diversité d'instruments de coopération internationale à sa disposition. Elle apparaît ainsi comme un acteur crédible et efficace pouvant proposer des solutions innovantes pour faire face aux défis que connaît aujourd'hui le pays et contribuer à la réalisation de l'Agenda 2030.

Pour ce faire, elle combinera de manière cohérente et équilibrée ses interventions humanitaires, ses programmes de développement et son engagement en faveur de la démocratie, de la paix et de la prévention de la violence. Par ailleurs, elle poursuivra ses appuis de coopération économique, notamment à travers l'appui budgétaire général financé par le SECO.

La situation de crise que vit le Burkina Faso ne peut être adressée sans avoir une compréhension des enjeux sur le plan régional, en particulier de l'évolution des pays voisins. Aussi, la Suisse s'engage aux côtés d'organisations multilatérales comme l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

(UEMOA) dont le siège est à Ouagadougou, la Communauté Economique Des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et le Conseil de l'Entente. Cet engagement porte notamment sur des thématiques telles que la coopération transfrontalière dans les zones les plus fragiles et soumises à la violence ou le soutien sous régional à l'inclusion financière.

Au Burkina Faso, les interventions prévues par la Suisse répondent à un triple objectif général : sauvegarder les acquis de développement, réduire la souffrance et faciliter la transformation des conflits. À cette fin, le programme de coopération maintient les priorités thématiques établies en matière de développement tout en renforçant la résilience des populations face aux crises, notamment celles qui sont impactées par les déplacements forcés. L'accent sera également mis sur l'adaptation au changement climatique et la mitigation de ses conséquences.

Le développement de nouveaux programmes, notamment en éducation de base et en formation professionnelle, dans l'agriculture et l'engagement dans de nouveaux secteurs, tels que l'orpaillage et la finance inclusive, constituent des opportunités pour favoriser l'innovation au sein du portefeuille. En poursuivant dans ses domaines d'intervention, qui correspondent aux priorités exprimées par le gouvernement du Burkina Faso et s'alignent sur les priorités de politique extérieure et de coopération internationale de la Suisse, la Suisse prend en compte l'évolution du contexte, notamment la forte empreinte actuelle de violence, la fragilité, le changement climatique et la démographie. Ainsi, l'action de la Suisse contribuera à la construction de la paix et du redressement du Burkina Faso, car il ne peut y avoir de développement sans paix, ni de paix sans développement.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Patricia Danzi'.

Patricia Danzi

Directrice de la DDC



1. Analyse du contexte

Après la courte période d'euphorie ayant suivi l'insurrection de 2014 et les élections de 2015, la situation du Burkina Faso n'a cessé de se dégrader. En 2020, le pays fait face à une crise sécuritaire et humanitaire sans précédent dans son histoire. La confiance politique s'en retrouve érodée. Ces nouveaux défis viennent s'ajouter à des problématiques plus récurrentes, dont les causes profondes sont structurelles et environnementales. La pandémie COVID-19, dont on ne mesure pas encore pleinement les conséquences politiques, économiques et sociales à moyen terme, exacerbe les inégalités déjà existantes et augmente encore la fragilité du pays.

Une pauvreté endémique

Occupant le 182^{ème} rang du classement 2019 de l'indice de développement humain (IDH) du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) sur 189 pays, le Burkina Faso compte parmi les pays les plus pauvres du monde. Malgré une croissance soutenue (6 % en 2019), liée principalement à l'exportation d'or et de coton, le pays voit plus de 40 % de sa population vivre en-dessous du seuil de pauvreté. La majorité d'entre elle vit de l'agriculture de subsistance et se retrouve soumise à une grande vulnérabilité liée à la difficulté du climat sahélien et aux changements climatiques (dont la baisse des précipitations et les retards des premières pluies), qui fragilisent considérablement l'environnement et les écosystèmes. La croissance démographique, quoiqu'en légère baisse (2,9 % en 2018), accentue la pression sur les terres arables, les ressources naturelles, ainsi que sur le marché de l'emploi. Elle provoque une urbanisation rapide avec ses corollaires tels que la pression croissante sur les services sociaux de base (éducation, santé, eau potable, habitat décent, etc.) et une avancée de la pauvreté. Avec un taux d'analphabétisme estimé à 58 % et 60 % seulement des enfants (dont 66 % de filles) achevant le niveau d'enseignement primaire dans un système éducatif fortement touché par la crise sécuritaire, l'accès pour tous à une éducation de qualité demeure un défi de taille. En dépit des risques qu'elle comporte, la migration apparaît comme une alternative pour les Burkinabè, notamment les jeunes, qui cherchent à échapper à la pauvreté en trouvant du travail à l'étranger. Il est estimé que 25 % des Burkinabè, soit 4,5 millions de personnes, travaillent de manière permanente à l'extérieur des frontières, principalement en Côte d'Ivoire et au Ghana. La migration hors du continent africain (notamment aux USA, en Italie et dans les pays du Golfe) demeure anecdotique en comparaison avec la migration sous régionale. Si

l'émigration peut causer un déficit de main d'œuvre affectant notamment les rendements agricoles, les transferts d'argent des migrants au profit de leur ménage d'origine constituent une source de survie importante.

La protection de la population, la cohésion sociale et le consensus politique durement éprouvés

Elu en novembre 2015 par un peuple empli d'espoir, de démocratie et de justice, le Président Roch Christian Kaboré a rapidement été confronté aux enjeux d'une transition politiquement fragile, à des institutions affaiblies et à une escalade de la violence. Cette violence a causé la mort de plus de 4000 personnes depuis janvier 2019 et le déplacement forcé de plus d'un million de Burkinabès (dont 54 % de femmes et 60 % de mineurs). Environ 2,9 millions de personnes nécessitent une assistance humanitaire et 900'000 personnes ont un besoin urgent de protection face aux vulnérabilités croissantes telles que la précarisation économique, la séparation des familles (mineurs non-accompagnés, familles monoparentales, etc.) et tous les types de violence (physiques, basées sur le genre, exploitation, coercition, etc.). On dénombre aujourd'hui près de 1,5 million de personnes n'ayant pas accès aux soins de santé et 350'000 enfants affectés par la fermeture de plus de 2'500 écoles.¹ L'insécurité croissante menace les fondements politiques et économiques et met à mal la cohésion sociale du pays. L'augmentation des conflits fonciers entre agriculteurs et éleveurs, des conflits intercommunautaires et des tensions entre les personnes déplacées internes (PDI) et les communautés hôtes traduit cette tendance.

En dépit des efforts de l'Etat dans la création de cadres de dialogue politique avec l'opposition, lesquels ont néanmoins permis l'adoption du nouveau code électoral et le respect du calendrier électoral, les élections présidentielles et législatives de novembre 2020 se préparent dans un climat sécuritaire et politique des plus fragiles. La participation équitable, notamment des jeunes et des femmes, aux processus politiques et à la vie citoyenne demeure un réel enjeu (11,2 % de femmes députées au parlement et 21,8 % de femmes au gouvernement). Le Burkina Faso compte néanmoins avec une société

¹ Ces chiffres ne prennent pas en compte l'impact lié à la pandémie COVID-19. Les estimations sont d'environ 5,1 millions d'enfants impactés par la fermeture de plus de 20'000 écoles en raison de la pandémie.

civile riche et active, qui dispose d'un espace d'expression important. La contestation sociale se fait sentir, notamment au travers des syndicats, qui dénoncent le chômage de masse, le coût élevé de la vie, la corruption, les défaillances du système judiciaire, ainsi que la difficulté de l'Etat à assurer la délivrance des services de base et à faire face à la montée de l'insécurité et à la présence de groupes armés sur le territoire. Le mécontentement général entame la légitimité du gouvernement, lequel doit désormais relever le défi d'inverser cette crise de confiance entre citoyens et Etat.

La sécurité alimentaire affectée par les crises et les changements climatiques

Le niveau d'insécurité alimentaire et de malnutrition est devenu alarmant en raison des violences et des tensions intercommunautaires qui affectent les moyens de subsistance des populations. 3,3 millions de Burkinabè ont besoin d'assistance alimentaire immédiate. Accéder aux champs et aux marchés devient de plus en plus difficile, ce qui met en danger la disponibilité alimentaire des populations. Tant les réfugiés que les PDI dépendent fortement de l'aide humanitaire car, dans la plupart des cas, ils ont perdu leurs principales sources de revenu, ainsi que leurs biens de première nécessité. La réponse d'urgence devient donc une priorité absolue pour l'Etat, qui doit être appuyée par une aide internationale à la hauteur d'une situation inédite pour le pays. Le Burkina Faso souffre également des changements climatiques, marqués par une augmentation de la fréquence et de l'intensité des phénomènes extrêmes (sécheresse, inondations, hausse des températures, etc.) et des catastrophes biologiques (pestes, épidémies). Ces extrêmes climatiques ont un impact négatif sur l'économie locale, la sécurité alimentaire et nutritionnelle du pays, ainsi que sur les conditions de vie des populations vulnérables.

Une crise sécuritaire nationale et sous régionale qui s'aggrave

Suite aux crises libyenne (2011) et malienne (2012), le Burkina Faso du régime Compaoré n'a, dans un premier temps, été que peu affecté par les actions des groupes violents. Dès la fin de l'ère Compaoré en 2015, ces groupes, qui ne bénéficiaient désormais plus de la complaisance du régime, ont fortement intensifié leurs incursions meurtrières au nord du pays. Depuis lors, le Burkina Faso est marqué par une croissance rapide et intense de la violence. Après s'être progressivement propagée du nord à l'est du pays, l'insécurité se répand désormais en direction du sud-ouest. En 2020, 7 régions sur 13 sont soumises à l'état d'urgence. Le choix du gouvernement de privilégier une approche militaire au détriment des options politiques, sociales et économiques n'a pas donné, jusqu'à présent, de réponses convaincantes. On assiste au contraire à une spirale de la violence : à la violence des groupes armés non étatiques s'ajoute celle des forces armées chargées de la riposte, ainsi que celle des groupes d'autodéfense (re)mobilisés, voire formalisés. Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a qualifié juridiquement la crise de « conflit armé non international » en 2019.

Bien que les sources de la crise aient un lien avec les dynamiques conflictuelles sous régionales, notamment du Mali et de la Libye, les causes profondes sont enracinées dans les structures politico-sociétales, qui ont fait du Burkina Faso un terreau fertile à l'émergence et à l'installation des groupes violents. Les promesses de développement éphémères, la mauvaise gouvernance et la corruption, le délaissement de certaines régions et des communautés qui y vivent, ainsi qu'une décentralisation peu effective, des politiques publiques peu convaincantes et une justice profondément défaillante ont développé un sentiment de rupture manifeste d'une grande partie de la population envers l'Etat et ses institutions. Les groupes armés violents ont su user des frustrations des populations et instrumentaliser d'autres clivages préexistants pour asseoir leur présence sur certaines parties du territoire.

Le caractère transnational des acteurs de la violence donne une dimension régionale à la crise. De ce fait, l'amélioration ou la détérioration de la situation sécuritaire au Burkina Faso est aussi dépendante de l'évolution de la crise au sein des pays voisins. Le choix de la réponse sécuritaire prévalant au niveau régional impacte également le choix de la réponse privilégiée au Burkina Faso. À ce niveau, les interventions régionales (G5 Sahel, CEDEAO) et internationales (Opération Barkhane) souffrent du manque de crédibilité de la part des différentes populations, qui leur reprochent leur manque d'efficacité, de transparence et de fiabilité. En outre, elles sont souvent taxées d'impérialistes, voire de néocolonialistes, renforçant un sentiment anti-occidental, anti-français et anti-ONU déjà présent.

Vers une stabilisation de la crise

Les prochaines années seront cruciales pour le Burkina Faso. Le programme de coopération de la Suisse est conçu sur l'hypothèse selon laquelle le pays est capable de progressivement se stabiliser tout en travaillant à inverser la crise de confiance entre citoyens et Etat. Ce postulat considère que la crise que connaît actuellement le pays n'entraîne pas une dislocation des systèmes en place et que la coopération internationale reste possible dans une approche de *triple nexus*.

L'hypothèse avancée se fonde sur trois éléments fondamentaux. Le premier élément est le renforcement de la riposte sécuritaire par le gouvernement burkinabè. Suite aux élections présidentielle et législative de novembre 2020, il est probable que le gouvernement nouvellement élu renforce la riposte militaire afin de regagner le contrôle sur l'ensemble du territoire. L'utilisation accrue des Forces de défense et de sécurité (FDS), appuyées par les groupes d'autodéfense et les Volontaires pour la défense de la patrie (VDP), entretiendra la spirale de la violence. Cette option provoquera sans doute un nouveau lot de victimes et de personnes déplacées. En outre, les agents de l'Etat et les services sociaux de base resteront inexistantes dans certaines régions. Seules une approche de prévention de la violence et de transformation des conflits, ainsi qu'une volonté politique déterminée à œuvrer sur les causes profondes de la violence permettront une sortie du cycle de la violence.

Le deuxième élément est la capitalisation du pays sur les acquis et les potentialités de développement de son économie. Malgré les crises, l'économie burkinabè affiche un taux de croissance du PIB de 6 % en 2019. Cette croissance ne se traduira néanmoins pas nécessairement par une réduction significative de la pauvreté en raison de l'insécurité croissante et des violences, des conséquences liées à la pandémie COVID-19, ainsi que de la répartition inégale des richesses. Il sera dès lors nécessaire de poursuivre le travail de fond mené depuis plusieurs années sur la valorisation des potentialités telles que le dividende démographique², l'utilisation des ressources naturelles dans l'agriculture et l'élevage et dans les filières de l'économie alimentaire qui en découlent, ainsi que l'utilisation durable des revenus issus de l'exploitation des matières premières, dont notamment l'or. Le développement passera également par l'utilisation des nouvelles technologies, en particulier dans la finance numérique au profit des petites entreprises du secteur informel et des exploitations agricoles, qui ne peuvent actuellement investir faute d'accès au système financier classique.

Le troisième élément est un retour à une culture du vivre ensemble, qui constitue un fondement de la société burkinabè et qui a été un facteur fondamental de stabilité dans le pays. Aujourd'hui, la stigmatisation ethnique et le repli identitaire

prennent de l'ampleur, bien qu'ils ne soient pas toujours à l'origine des violences. Ce retour à une culture du vivre ensemble et du respect de la diversité effective de la société burkinabè devra être accompagné d'efforts visant à promouvoir le dialogue comme outil de prévention de la violence, d'une gouvernance publique participative et vertueuse, d'inclusion de la jeunesse (éducation de base, formation et insertion professionnelles, éducation civique et éducation à la paix) et de réformes profondes des secteurs régaliens (pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire, administration publique, justice, défense et sécurité).

Dans ce contexte, les partenaires techniques et financiers (PTF) de la coopération internationale restent fermement engagés au Burkina Faso avec des modalités d'aide humanitaire, de coopération au développement et de promotion de la paix et de la sécurité. Néanmoins, une attention particulière devra être prêté à la cohérence et à la coordination des interventions des PTF et des autorités burkinabè, dans un contexte caractérisé par un manque de vision et de prise de conscience sur les enjeux de fond de la crise actuelle. Une approche reposant sur le principe *do no harm*, ainsi que de prévention et de transformation des conflits devient essentielle pour les actions des PTF.

² Opportunité offerte par la phase de développement démographique où le taux de personnes actives par rapport aux personnes inactives est le plus élevé.



2. Objectifs de la politique extérieure de la Suisse au Burkina Faso et contribution des autres donateurs

Bâti sur les succès enregistrés en matière de développement tout en affrontant les nouveaux défis et crises qui sévissent dans la région constitue l'approche fondamentale de la politique étrangère de la Suisse en Afrique de l'Ouest. Afin de renforcer sa prospérité, sa sécurité et son indépendance, la Suisse cherche à créer des perspectives de développement sur place, à renforcer la démocratie et l'état de droit et à prévenir les menaces liées à l'extrémisme violent. Le programme de coopération de la Suisse au Burkina Faso 2021–2025 s'aligne sur les priorités de politique extérieure et de coopération internationale de la Suisse (Stratégie suisse pour l'Afrique subsaharienne 2021–2024) qui s'articulent autour de quatre pôles :

- Afin de favoriser la sécurité et la paix, la Suisse s'engage pour la stabilisation de la sous-région et en particulier du Burkina Faso, qui occupe une position géographique stratégique au cœur de l'Afrique de l'Ouest, à l'intersection entre pays sahéliens et pays côtiers. Elle œuvre à promouvoir la paix, la transformation des conflits, les droits humains, la démocratie, l'état de droit et la prévention de la violence.
- La croissance durable et la prospérité du Burkina Faso sont des conditions indispensables pour insérer sur le plan socioéconomique le nombre croissant de jeunes sans éducation de base de qualité, sans formation professionnelle et emploi et réduire les inégalités. À cette fin, la Suisse accompagne l'État afin qu'il puisse offrir des services de base de qualité à sa population et accéder à une croissance économique durable pour tous.
- Ayant conscience des conséquences du changement climatique dans l'exacerbation des défis et des crises que connaît le Burkina Faso, la Suisse accorde une importance particulière à la lutte contre le changement climatique, aux enjeux politiques, sociaux, économiques et sécuritaires liés à l'environnement, et au renforcement de la résilience des populations face à leurs conséquences.
- Pôle d'innovation et de recherche, la Suisse souhaite miser sur les progrès de la numérisation pour réduire la fracture numérique et saisir les opportunités offertes par ces nouvelles technologies pour optimiser ses appuis au profit du développement du Burkina Faso.

Partenaire de longue date du Burkina Faso, la Suisse y jouit d'une excellente réputation tant auprès des partenaires étatiques que des PTF. Elle apparaît comme un acteur crédible, fiable et efficace pouvant proposer des solutions innovantes pour faire face aux défis que connaît aujourd'hui le pays et contribuer à la réalisation de l'Agenda 2030. Mettant à profit sa large palette d'instruments de coopération internationale, la Suisse apporte des appuis différenciés en fonction des besoins des populations. Une combinaison cohérente et équilibrée est trouvée entre ses interventions humanitaires répondant aux crises et aux urgences contextuelles, ses programmes de développement ciblant les causes profondes structurelles de la pauvreté et visant des effets à plus long terme sur les systèmes, son engagement pour la promotion des principes humanitaires, du Droit international humanitaire (DIH), de la démocratie, de la paix et la prévention de la violence, ainsi que ses appuis de coopération économique, notamment à travers l'appui budgétaire général financé par le SECO.

Consciente de la portée régionale et transfrontalière des défis auxquels fait face le Burkina Faso, la Suisse s'engage également au niveau régional aux côtés d'organisations multilatérales comme l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) dont le siège est à Ouagadougou, la Communauté Economique Des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et le Conseil de l'Entente. Cet engagement porte notamment sur des thématiques telles que la coopération transfrontalière dans les zones les plus fragiles et soumises à la violence ou le soutien sous régional à l'inclusion financière.

Au Burkina Faso, l'aide publique au développement (APD) versée en 2018 par les PTF s'élève à environ USD 1'489 millions, ce qui représente une part de 10,5 % dans la PIB du pays. Les PTF participent au financement du budget total de l'Etat à hauteur de 15 %. L'aide fournie est délivrée sous forme de subventions (72 %) et de prêts concessionnels (28 %). Les PTF se regroupent en trois catégories :

- Le système des Nations Unies qui accompagne le développement structurel de l'Etat par le biais d'agences spécialisées, dont le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), le Programme alimentaire mondial (PAM) ou l'Organisation mondiale pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).
- Les acteurs multilatéraux tels que l'Union européenne (UE), la Banque mondiale et la Banque africaine de développement (BAD), lesquels s'engagent sur des programmes de développement et forment le cadre général d'organisation des appuis budgétaires aux côtés des partenaires bilatéraux (dont la Suisse).
- Les principaux partenaires bilatéraux que sont les Etats-Unis, la France, le Danemark, l'Allemagne, le Canada, la Suisse, le Luxembourg, le Japon, la Belgique et la Suède.

En 2018, la Suisse a participé à ces efforts à hauteur de USD 27,85 millions, soit un peu moins de 2 % du total de l'APD. Cette contribution la place au 6^{ème} rang des partenaires bilatéraux et des donateurs de l'appui budgétaire. La Suisse mène un dialogue politique cohérent et informé, notamment au sein des cadres sectoriels de dialogue (CSD). En 2020, elle assure le rôle de Cheffe de file du CSD Agriculture, ainsi que la responsabilité du Cadre de concertation des PTF sur la décentralisation et sur le genre. En collaborant étroitement avec ses partenaires, la Suisse participe à l'alignement, à l'efficacité et à l'efficience de l'aide au développement au Burkina Faso.





3. Principaux résultats obtenus par la Suisse (2017–2020) et principales leçons apprises

La stratégie de coopération de la Suisse au Burkina Faso 2017–2020 suivait le principe d'efficacité de l'aide internationale en s'alignant sur les politiques de développement du Burkina Faso présentées dans le Plan National de Développement Economique et Social (PNDES). La détérioration de la situation sécuritaire et la croissance des besoins des personnes déplacées ont nécessité une adaptation du programme à partir de 2018. Ces adaptations s'illustrent notamment par un travail accru pour l'éducation en situation d'urgence (amélioration de l'accès), un renforcement de l'approche *nexus* (avec l'aide humanitaire) dans le développement économique local (soutien aux déplacés) et l'intégration des dimensions de paix et de cohésion sociale dans les programmes de gouvernance et de démocratie. Cette adaptation à l'évolution du contexte a été possible grâce à la capacité de la Suisse à combiner différents instruments de coopération et à adopter une approche pragmatique, flexible et ancrée aux réalités du terrain.

De manière non-exhaustive, les principaux résultats obtenus sur la période 2017–2020 sont présentés pour chacun des domaines prioritaires du programme de coopération.

Gouvernance et démocratie

Œuvrant pour une décentralisation effective, la Suisse a apporté son soutien à 30 collectivités territoriales, lesquelles ont chacune adopté un plan de développement inclusif. L'appui de la Suisse a également permis de réaliser 221 infrastructures de base de qualité au profit de près de 2 millions de personnes. Cet appui a stimulé le développement d'une main d'œuvre locale, dont 20'000 personnes pour la réalisation de pistes. L'intervention de la Suisse a permis à ces collectivités d'accroître sensiblement leurs recettes propres (77 % pour les communes rurales et 14 % pour les communes urbaines). Promouvant la démocratie et la participation citoyenne, la Suisse a apporté son soutien aux médias (dont 25 radios communautaires couvrant 75 % du territoire), renforçant ainsi la production, l'animation et la diffusion de contenus de qualité au profit de la jeunesse sur des enjeux tels que l'emploi, la liberté d'expression, la prévention de l'extrémisme violent et la lutte contre la pandémie COVID-19. Grâce au soutien apporté aux organisations de la société civile, des mécanismes

de redevabilité ont également pu être institutionnalisés et ont permis de renforcer le dialogue entre citoyens et Etat. L'organisation de cadres de dialogue entre le Parlement et la société civile a facilité les échanges pour l'adoption des lois. Des avancées significatives sur le genre ont été atteintes au Parlement, dont notamment la création d'une commission genre et l'institutionnalisation d'un poste de sixième vice-présidente de l'Assemblée nationale réservé exclusivement aux femmes.

Education de base et formation professionnelle

En cofinçant des fonds publics en faveur de l'éducation formelle et non formelle et de la formation professionnelle, la Suisse a permis d'accroître significativement l'offre éducative, permettant notamment à 15'000 jeunes (50 % de filles) déscolarisés et sortants des structures d'éducation non formelle d'accéder à un continuum éducation de base-formation professionnelle dans les métiers agro-sylvo-pastoraux. L'engagement de la Suisse dans l'éducation en situation d'urgence a permis à environ 875'000 enfants, dont 400'000 filles – ayant fui leur village pour des raisons d'insécurité – de poursuivre leur scolarité dans un environnement sûr et protecteur. Un partenariat public-privé a été conclu avec le patronat burkinabè et le ministère en charge de la formation professionnelle afin de développer les compétences techniques et professionnelles de 8000 jeunes, dont 50 % de filles et femmes, à travers des dispositifs de formation de type dual.



Développement économique local

La Suisse a soutenu les exploitations familiales et les petites et moyennes entreprises de différentes filières agricoles (riz, maïs, oignon, tomate, viande/lait, produits forestiers non-ligneux, etc.) touchant plus de 625'000 personnes actives, dont environ 60 % de femmes. Ces appuis ont permis d'améliorer les moyens d'existence des familles tout en induisant des transformations sociales : les femmes plus autonomes financièrement contribuent au budget familial renforçant ainsi leur rôle dans la gestion du foyer. Parmi les producteurs, 3'900 d'entre eux (54 % de femmes) ont accédé à des financements innovants tels que le micro-leasing ou le warrantage, leur permettant d'investir dans du matériel de production et de transformation agroalimentaire. L'utilisation de l'information et du conseil agricole, notamment en lien avec les variabilités climatiques, a renforcé la résilience de plus de 425'000 producteurs de la région de l'Est. Lors de la crise agricole de 2018, la Suisse a apporté une assistance alimentaire à 11'500 ménages vulnérables (80'500 personnes) et à 7'000 enfants en bas âge (6–23 mois). En concertation avec les autres partenaires au développement, l'action de dialogue politique de la Suisse a permis d'améliorer le cadre réglementaire et d'investissement³ pour la promotion de l'entrepreneuriat agricole dynamisant ainsi l'économie locale par l'accroissement de la transformation et de la consommation locale des produits agricoles.

Macroéconomie

L'aide budgétaire générale de la Suisse a permis l'augmentation des allocations financières de l'Etat dédiées aux secteurs sociaux et à la décentralisation. Le dialogue politique visant le renforcement du système de gestion des finances publiques a contribué à moderniser les outils de mobilisation des recettes et à créer des conditions de transparence favorable à l'amélioration de la productivité de l'administration fiscale et à l'accroissement conséquent des recettes intérieures. En 2019, plus de 96 % des opérations de recouvrement fiscal transitent par circuit automatisé du système intégré de taxation. La hausse des recettes fiscales a induit une amélioration du taux de pression passé de 14 % en 2016 à 17,5 % en 2018. Cet appui a créé une dynamique de modernisation qui s'est étendue à plusieurs autres administrations, notamment la douane, le trésor public et les marchés publics. L'accompagnement apporté par la Suisse à la Cour des comptes devrait permettre à terme de renforcer son statut d'institution indépendante et de lui donner un fondement constitutionnel, permettant de valoriser sa contribution dans l'amélioration de la gouvernance au Burkina Faso. Le programme a contribué avec l'aide des organisations de la société civile à maintenir une veille citoyenne favorable à l'opérationnalisation véritable de la loi anti-corruption et du nouveau code minier au Burkina Faso.

Principales leçons apprises

Au cours de la période 2017–2020, plusieurs évaluations⁴ ont pu être réalisées. L'ensemble de ces évaluations ont confirmé la pertinence des orientations stratégiques et thématiques poursuivies et ont dressé un bilan positif des résultats atteints, tout en mettant en exergue la complexité du programme.

De manière plus spécifique, il a été relevé qu'une prise en compte plus accrue des approches innovantes de promotion de la médiation et du dialogue social était nécessaire dans le secteur de la gouvernance et de la démocratie. Par ailleurs, avec les difficultés d'accéder aux zones à risques, il s'avère primordial d'assurer la continuité et d'accroître l'offre des services de base de qualité en privilégiant la maîtrise d'ouvrage et les capacités de réponse d'urgence locales. En matière de promotion de la démocratie, il a été relevé que l'appui aux institutions, dont le parlement, demeure crucial pour l'exercice effectif du contrôle de l'action gouvernementale. La société civile, peu structurée, a besoin d'un soutien continu pour tenir son rôle d'interface sociale en toute objectivité.

En matière d'éducation, les différentes crises sécuritaires et sanitaires ont montré l'importance des approches novatrices, flexibles et locales pour assurer la qualité et la continuité éducative pour tous. Il devient important de promouvoir la conception d'une éducation utilisant les technologies d'information et de communication (TIC), les langues nationales et le transfert des ressources et des compétences aux collectivités territoriales (décentralisation de l'éducation) et de favoriser des approches de prévention de la violence et de cohésion sociale à travers l'éducation. Au niveau de la formation professionnelle, le secteur privé doit être au cœur de l'offre et de la demande de formation professionnelle à travers des partenariats entre les structures de formation et les entreprises. L'articulation entre la formation professionnelle et l'éducation de base continuera d'être promue aux niveaux opérationnel et du dialogue politique.

Dans le domaine du développement économique local, l'évolution du contexte sécuritaire a nécessité la prise en compte des besoins humanitaires des personnes déplacées internes. Il a été relevé d'intégrer dans les programmes existants les dimensions relatives à l'eau et à la réduction des risques de catastrophes naturelles.

Au niveau macroéconomique, les difficultés de gestion relevées au sein de la Cour des comptes ont poussé la Suisse à plaider pour une restructuration adéquate des services financiers de l'institution, alors qu'au niveau de l'aide budgétaire générale, il a été relevé que le choix des critères de performance doit être rigoureusement fait pour impulser des changements systémiques, notamment dans les domaines sectoriels d'intervention de la Suisse.

³ Arrêté interministériel pour les achats institutionnels des produits locaux (le riz, maïs, etc.) et Code des investissements « Agro-Sylvo-Pastoral, Halieutique et Faunique »

⁴ Rapport de la BK-IZA (2018), Analyse CSPM menée par SwissPeace (2019), Revue par les pairs (2019), audit interne DFAE (2019)

4. Implications pour le programme de coopération

Ayant vu les espoirs nés suite au départ du président Compaoré laisser place à une montée de l'insécurité et de la violence, à une urgence humanitaire sans précédent, à des déplacements de populations inédits et à une fragilisation de la cohésion sociale et de la paix, le Burkina Faso entre en 2020 dans une période électorale charnière. Le programme de coopération de la Suisse au Burkina Faso 2021–2025 a été élaboré à ce moment clé et s'adapte à la nouvelle situation du pays.

Les interventions prévues par la Suisse répondent à un triple objectif général : sauvegarder les acquis de développement, réduire la souffrance et faciliter la transformation des conflits, s'inscrivant dans une approche de *triple nexus* : développement, humanitaire et promotion de la paix. À cette fin, le programme de coopération maintient les priorités thématiques établies en matière de développement tout en renforçant la résilience des populations face aux crises, notamment celles qui sont impactées par les déplacements forcés.

Face à la montée de l'insécurité et de la violence, ainsi qu'à la fragilisation de la cohésion sociale et du vivre ensemble, la Suisse s'engage davantage en faveur d'acteurs crédibles de la société civile, des médias et des institutions afin de consolider le dialogue et la démocratie. Un accent particulier est mis sur l'éducation à la paix, à la cohésion sociale et à la prévention de l'extrémisme violent. La Suisse a également décidé de développer un nouveau programme dans la gouvernance de l'artisanat minier (orpaillage) afin d'atténuer les effets négatifs sur les droits humains, la santé, l'environnement et la sécurité et d'exploiter l'artisanat minier comme levier de développement pour les populations.

La crise sécuritaire et humanitaire que connaît le Burkina Faso nécessite un engagement accru de la Suisse au profit des acteurs locaux, dont les collectivités territoriales, afin qu'ils puissent fournir des services de base de qualité et s'adapter aux besoins spécifiques découlant de l'urgence. En outre, la Suisse s'engage pour le renforcement du système éducatif en prenant davantage en compte l'accès à l'école en situation d'urgence et la protection des enfants et des jeunes. La sécurité alimentaire et la création d'emplois décents demeurent les priorités des interventions de la Suisse en matière de développement économique local. À celles-ci s'ajoutent la lutte contre le changement climatique, ainsi que le renforcement



des mécanismes de résiliences des populations face à ce dernier. Le renforcement de la réponse aux crises alimentaires s'inscrit également comme priorité, notamment à travers le financement de mécanismes nationaux et des actions humanitaires spécifiques. Afin d'améliorer la résilience des populations et des exploitations agricoles, la Suisse accroît son engagement pour l'inclusion financière.

La Suisse poursuit l'aide budgétaire générale, ainsi que les différents appuis techniques fournis en matière de macroéconomie, au profit du gouvernement burkinabè pour la période couverte par ce programme de coopération. Néanmoins, le budget alloué aux appuis macroéconomiques est décroissant au fil du programme et débouche sur un retrait des appuis du SECO à moyen terme.

Dans le souci de répondre efficacement aux défis et enjeux multiformes du contexte, la Suisse renforce les synergies entre ses portefeuilles thématiques, ainsi qu'avec ses programmes régionaux, ses thèmes transversaux (genre et gouvernance) et son programme complémentaire culture et tire le meilleur parti du programme de prévention de l'extrémisme violent de la DSH.



**Transport
Informel**

**Transport
International**

5. Scénarios, objectifs et théories du changement

Scénarios

Le programme de coopération de la Suisse au Burkina Faso 2021–2025 est construit sur le scénario intermédiaire d'un Burkina Faso en crise stabilisée (cf. Annexe B). Ce scénario considère que le pays est capable de progressivement se stabiliser et de contenir la violence à laquelle il fait face actuellement à un niveau réduit tout en engageant des politiques publiques durables et progressivement inverser la crise de confiance entre citoyens et Etat. Le scénario pessimiste imagine un Burkina Faso en crise profonde, lequel s'apparenterait à un failed State, alors que le scénario optimiste envisage un Burkina Faso renaissant, lequel se dirigerait rapidement vers une sortie de crise.

Références

Le Plan national de développement (PND) 2021–2025, qui est en cours d'élaboration, constitue le référentiel de développement du Burkina Faso. La Suisse y articule étroitement ses appuis et interventions, ainsi que les secteurs sur lesquels elle peut exercer une influence et apporter une valeur ajoutée.

Le programme de coopération de la Suisse au Burkina Faso 2021–2025 s'aligne sur les Directives sous régionales Afrique de l'Ouest et Centrale 2021–2024. Il contribue prioritairement à sept des sous-objectifs de la Stratégie CI 21 – 24 de la Suisse (cf. Annexe C. Cadre de résultats par effet du portefeuille), compte tenu de leur pertinence dans le contexte burkinabè.



A) Contribuer à une croissance économique durable, à la création de marchés et à la création d'emplois décents (développement économique)



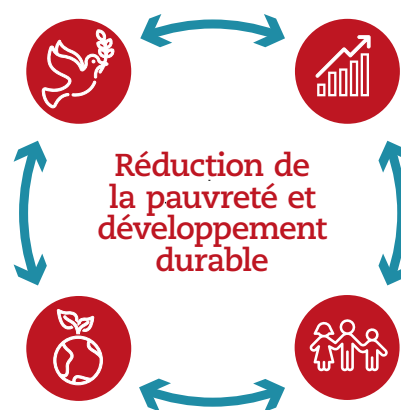
B) Lutter contre les changements climatiques et leurs effets et gérer durablement les ressources naturelles (environnement)



C) Sauver des vies, fournir des services de base de qualité – notamment éducation et santé – et contribuer à la diminution des causes de la migration irrégulière et du déplacement forcé (développement humain)



D) Promouvoir la paix, l'état de droit et l'égalité des genres (paix et gouvernance)



Sous-objectif 1 :	Renforcer les conditions-cadres pour un accès aux marchés et créer des opportunités économiques (lien avec ODD 5, 8, 9, 10, 17)
Sous-objectif 2 :	Promouvoir des initiatives innovantes du secteur privé pour faciliter la création d'emplois décents (lien avec ODD 3, 4, 5, 8, 9, 10, 12, 17)
Sous-objectif 5 :	Fournir une aide d'urgence et assurer la protection des populations civiles (lien avec ODD 1, 2, 3, 4, 5, 6, 11, 16)
Sous-objectif 7 :	Renforcer l'accès équitable à des services de base de qualité (lien avec ODD 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 10, 11, 16)
Sous-objectif 8 :	Prévenir les conflits, promouvoir la paix et le respect du droit international (lien avec ODD 5, 16)
Sous-objectif 9 :	Renforcer et promouvoir les droits de l'homme et l'égalité des genres (lien avec ODD 4, 5, 10, 16)
Sous-objectif 10 :	Promouvoir la bonne gouvernance et l'état de droit et renforcer la société civile (lien avec ODD 16)

Portefeuille suisse

Les référentiels burkinabè et suisse s'articulent autour de quatre effets (cf. Annexe C)

Effet 1. Un Etat de droit démocratique, décentralisé et redevable assure la protection des populations

La crise actuelle menace la bonne gouvernance, la paix et le vivre-ensemble du pays. Les interventions de la Suisse contribuent au renforcement de l'Etat de droit et de la démocratie par le soutien à la décentralisation et à la redevabilité. Elles visent à renforcer les capacités du parlement, de la société civile et des médias pour assurer le contrôle de l'action gouvernementale et de la qualité d'exécution des politiques publiques, en tenant compte des priorités sécuritaires, humanitaires, des droits humains et de l'égalité de genre. L'action de la Suisse rend possible l'élaboration, la mise en œuvre participative et inclusive des programmes et des plans de développement locaux, ainsi que la systématisation des dynamiques de redevabilité intégrant les défis d'investissement et de maîtrise d'ouvrage locaux, de gestion des ressources extractives, de sécurité et de gestion de la crise humanitaire. La Suisse est attentive aux conflits et utilise systématiquement dans ses interventions les opportunités de réduire les tensions et la violence. La Suisse anime un processus de dialogue politique inclusif sur la prévention de l'extrémisme violent, renforce les capacités des partenaires dans ce domaine et donne un appui à l'élaboration des politiques publiques.



Effet 2. Le système éducatif et de formation professionnelle est inclusif, protecteur et de qualité

Le taux de scolarisation est en faible baisse, notamment en raison de la fermeture des écoles dans les zones à défis sécuritaires et de la diminution des ressources étatiques allouées à l'éducation et à la formation. En outre, la qualité de l'éducation demeure faible. La contribution de la Suisse à des programmes nationaux d'éducation de base, d'éducation non-formelle et de formation professionnelle contribue au développement des systèmes éducatifs et participe à la résilience et à la conservation des acquis. Elle permet également à plus d'enfants déplacés d'accéder à une éducation inclusive et de qualité. Les appuis de la Suisse en matière d'éducation alternative permettent aux enfants déplacés, aux enfants exclus du système formel d'éducation, aux enfants en zones à forts défis sécuritaires et en zones de sous-scolarisation d'acquérir des compétences de base et de (ré)intégrer le système formel d'éducation. L'accent particulier placé par la Suisse sur l'éducation à la paix et la prévention de la violence dans les programmes d'éducation contribueront à la cohésion sociale et à un environnement scolaire plus sûr, protecteur et résilient.



Effet 3. Une économie locale résiliente contribue à la sécurité alimentaire, à l'emploi et à des revenus durables

Le secteur agro-sylvo-pastoral est mis sous pression en raison de la crise sécuritaire qui sévit, ainsi que des conséquences du changement climatique. La Suisse soutient le développement des opportunités économiques, créatrices d'emplois décents, notamment pour les jeunes et pour les femmes, en vue de rendre l'agriculture plus rentable. Dans cette optique, la Suisse promeut le renforcement du partenariat avec le secteur privé, le développement des chaînes de valeur, l'accès aux services financiers adaptés et l'accès aux marchés pour les produits agricoles et agroalimentaires. La Suisse accorde une importance à la lutte contre le changement climatique, en valorisant par exemple l'utilisation et la transformation des produits forestiers non ligneux tout en préservant leur potentiel de production. Elle soutient également les pasteurs et agropasteurs face aux aléas climatiques afin qu'ils puissent adapter leurs pratiques d'élevage en vue de préserver leurs moyens de subsistance. De plus, dans son approche, elle mène systématiquement une analyse transversale des risques liés au climat, à l'environnement et à la réduction des risques de catastrophes (CEDRIG). La Suisse apporte enfin son soutien aux mécanismes nationaux de gestion, d'assistance alimentaire et de relèvement des populations vulnérables affectées, notamment par la crise sécuritaire et humanitaire.



Effet 4. La mise en œuvre des politiques macroéconomiques cohérentes induit une croissance économique soutenue et un développement inclusif

La discipline budgétaire se retrouve sous pression à cause de la hausse du budget alloué à la sécurité. La Suisse contribue au budget de l'Etat avec une aide budgétaire générale (ABG) pluriannuelle. Elle exerce son influence pour l'allocation des ressources publiques au profit des secteurs prioritaires définis dans le Plan national de développement. Ce dialogue se fait à travers les cadres de concertation prévus pour la définition, la mise en œuvre et le suivi des politiques publiques, la promotion de la bonne gouvernance, de la décentralisation et du rôle des acteurs de la société civile dans le suivi des dites politiques.



Zones d'intervention et groupes *Leave-no-one-behind* (LNOB)

Les priorités géographiques sont maintenues (cf. annexe F). Les différents portefeuilles ont la spécificité de contenir des programmes ayant une portée nationale (notamment en lien avec des fonds nationaux) et d'autres ayant un focus sur des régions spécifiques, permettant une meilleure efficacité par rapport à des problématiques ciblées. L'évolution rapide du contexte sécuritaire nécessite une évaluation régulière des risques. En fonction des résultats de ces évaluations, le Bureau de coopération suisse décide du maintien ou de la redéfinition des zones prioritaires, dans lesquelles les interventions de la Suisse sont menées.

***Leave-no-one-behind* (LNOB)** **Ne laisser personne de côté**

La DDC considère comme laissés-pour-compte tous les individus ou groupes qui sont exclus du développement durable ou qui ne bénéficient pas d'un niveau de vie suffisant.

Deux critères guident la DDC dans l'identification d'individus et de groupes laissés de côté ou risquant de l'être : la pauvreté et l'exclusion.

La Suisse est résolue à accorder une attention plus grande aux personnes exclues et aux populations les plus vulnérables dans l'optique de ne laisser personne de côté (*leave-no-one-behind*). À cette fin, elle cherche à promouvoir la transformation sociale en vue de surmonter les inégalités existantes. Au Burkina Faso, les jeunes, les femmes et les personnes impactées par les déplacements de populations sont considérées comme les populations exclues et parmi les plus vulnérables. Dans le programme de coopération de la Suisse au Burkina Faso 2021–2025, elles feront l'objet d'une attention particulière. Des efforts seront également réalisés afin de renforcer le système de collecte et d'analyse des données afin que les populations les plus vulnérables soient prises en compte de façon effective dans les statistiques.

Ressources et partenariats

Le programme de coopération suisse au Burkina Faso 2021–2025 est conçu selon une approche de *triple nexus*, avec des contributions de la Coopération Sud, de l'Aide humanitaire, du Secrétariat d'Etat à l'Economie (SECO) et de la Division Sécurité Humaine (DSH). L'Aide humanitaire met à disposition du Bureau de coopération suisse les ressources humaines spécialisées nécessaires du Corps suisse d'aide humanitaire (CSA). Les instruments de coopération internationale de la Suisse actifs au Burkina Faso travaillent en étroite collaboration les uns avec les autres en coordonnant leurs interventions et en promouvant les synergies, ce qui contribue au renforcement de l'efficacité de l'aide fournie par la Suisse. Les partenariats et les compétences thématiques de l'équipe seront développées dans les années à venir pour faire face aux nouvelles exigences imposées par le contexte.

6. Gestion de la mise en œuvre du programme de coopération

Vers une approche triple nexus

Historiquement, le Burkina Faso est un pays qui jouit d'une bonne réputation dans son partenariat avec les pays lui fournissant une aide publique au développement. Les principes d'efficacité de l'aide sont appliqués et des mécanismes de dialogue existent et sont relativement efficaces. De manière générale, le gouvernement fournit un référentiel national de développement, lequel est consulté ouvertement avec les partenaires, en vue d'être mis en œuvre grâce à des cofinancements. Ce sont des acquis de coopération que les partenaires – y compris la Suisse – et le gouvernement burkinabè aimeraient maintenir, mais qui se voient menacés par la crise. D'une part, le référentiel de développement a perdu une partie de sa crédibilité (pour la population et pour les partenaires), n'ayant pas atteint suffisamment les objectifs visés et donc pas répondu aux attentes de la population. D'autre part, une partie des nouveaux acteurs de l'urgence n'est pas habituée à ce type de modalités et ne se sent pas liée aux procédures conjointes existantes.

Dans ce contexte, la gestion du programme de coopération de la Suisse au Burkina Faso 2021–2025 devra trouver un équilibre entre le désir de considérer et de poursuivre les bonnes pratiques de développement visant des effets transformateurs sur les systèmes (ex. contributions à des fonds nationaux, financement des collectivités territoriales, aide budgétaire générale) et la prudence de ne pas se faire instrumentaliser par les autorités et de contribuer involontairement à un traitement inéquitable de certains groupes (ex. PDI, zones périphériques, etc.) et d'alimenter ainsi les champs de tensions.

A travers les années, l'équipe du Bureau de coopération suisse a été constituée pour gérer un programme classique de développement. Elle a fait ses preuves enregistrant de bons résultats au niveau des impacts à différents niveaux (micro, meso, macro). L'équipe vient d'être renforcée par un chargé de programme humanitaire expatrié. Les compétences méthodologiques pour appréhender les défis actuels, appliquer les principes de la sensibilité aux conflits et du « *do no harm* », faciliter la transformation des conflits et développer un programme suivant l'approche du *triple nexus* ont besoin d'être renforcées. Les mesures prévues sont les suivantes :



- Un mandat de *backstopping* pour les compétences *nexus* et sensibilité aux conflits focalisé sur : la gestion de programme sensible aux conflits (GPSC), le *mainstreaming* de la protection, le dialogue entre partenaires humanitaires/de développement/de promotion de la paix, le *policy advocacy* et la communication pour le changement ;
- Un renforcement au niveau des ressources humaines, dont une équipe de gestion avec une expérience couvrant les trois instruments et une adaptation des cahiers de charges des chargés de programme pour couvrir aussi l'humanitaire et la gestion sensible aux conflits dans leurs thématiques ;
- Une prise en compte accrue de l'engagement et de l'expertise du programme de PEV de la DSH, tant dans ses activités propres que dans sa fonction d'appui intégré (analyses, étude de portfolio, appui conseil, identification d'opportunités, *backstopping*, etc.).

Gestion financière

Un budget annuel moyen de CHF 31,3 millions est planifié pour le programme de coopération de la Suisse au Burkina Faso 2021–2025 (cf. Annexe D). La Coopération Sud contribuera à hauteur de CHF 24,2 mio/an en moyenne et l'Aide humanitaire à hauteur de CHF 2,5 mio/an. Les fonds annuels engagés par l'Aide humanitaire varient en fonction du contexte humanitaire international et des besoins dans la région et au Burkina Faso. Le budget prévu pour la période couverte par ce programme de coopération sera plus important que pour la précédente période (accroissement d'environ 15 % pour la Coopération Sud, budget légèrement supérieur pour l'Aide humanitaire). Le SECO, quant à lui, table sur un désengagement progressif de l'appui macroéconomique, ce qui explique les chiffres décroissants de sa contribution sur cette planification quinquennale (CHF 23 mio).

Pour les effets 1, 2 et 3, la proportion de nouveaux projets (programmes bleus) par rapport aux projets existants est croissante dans la mesure où différents projets vont clôturer leur dernière phase durant la période 2021–2025. De plus, l'augmentation des fonds alloués par le Domaine Sud permettra une augmentation des volumes de nouveaux projets, ainsi qu'une contribution à l'augmentation des engagements dans le domaine de la résilience et l'adaptation climatique. Avec 53 % du budget DDC alloués à des nouveaux programmes en 2025, plus de la moitié du portefeuille sera renouvelée d'ici à la fin de la période en question. L'effet 2 est particulièrement concerné, puisque la totalité de ses programmes sera renouvelé dès 2023.

La répartition du budget DDC entre les effets 1, 2 et 3 tend vers un équilibre; l'effet 1 ayant été prépondérant ces dernières années par rapport aux deux autres. Une allocation spéciale de CHF 1,6 million dans la rubrique « Autres effets » est liée à l'aide humanitaire d'urgence d'UNHAS et se répartit sur 3 années (2021 à 2023).

7. Pilotage stratégique

Le Bureau de coopération suisse au Burkina Faso est responsable de la mise en œuvre des instruments existants pour le suivi du programme, dont notamment le Rapport annuel. La conduite du bureau est sous la responsabilité de la Division de l'Afrique de l'Ouest (DAO) de la DDC, en coordination avec les acteurs WOGA.

Compte tenu du contexte de fragilité du Burkina Faso et des principes opérationnels de l'institution, le Bureau de coopération procédera à un suivi rapproché du contexte et du programme (cf. Annexe E) à travers i) des analyses de contexte et des évaluations périodiques des conditions cadres, y compris le développement du contexte régional, (MERV et analyses additionnelles) ; ii) un suivi structuré des résultats du programme avec les partenaires de mise en œuvre sur la base des indicateurs prédéfinis ; iii) un suivi de proximité avec au moins deux visites de terrain par an, si possible avec le ministère de tutelle et la conduite des comités de suivi et des revues avec l'Etat, incluant des visites de terrain conjointes ; iv) des rencontres périodiques et ateliers annuels de suivi des résultats ; v) l'interaction avec les autres services concernés pour le suivi du contexte (notamment la DSH).

Le programme de coopération de la Suisse au Burkina Faso 2021–2025 est construit sur les hypothèses d'un scénario intermédiaire d'un *Burkina Faso en crise stabilisée*. Si le contexte évolue vers le scénario pessimiste et que la stabilité fondamentale du pays devait être menacée, le Bureau de coopération suisse prévoit les mesures d'adaptation suivantes :

- Les programmes de développement seraient susceptibles d'être partiellement ou totalement suspendus et réorientés vers une réponse en lien avec l'urgence et le relèvement ;
- L'engagement humanitaire serait renforcé avec un accent particulier sur les régions impactées par les crises humanitaires. La Suisse veillerait à l'application des principes humanitaires, notamment sur les questions de protection (en particulier les violences basées sur le genre (VBG) et la protection de l'enfance) et d'accès humanitaire. L'Aide humanitaire mettrait à disposition du Bureau de coopération suisse les ressources humaines spécialisées nécessaires du Corps suisse d'aide humanitaire (CSA) ;
- Une expertise complémentaire pour la gestion de la sécurité serait affectée au Bureau de coopération suisse au Burkina Faso (KMZ et/ou CSA). Cette expertise permettrait de renforcer les procédures de sécurité, y inclus la communication de crise, les déplacements, les évacuations (si nécessaire), etc.

Si le contexte évolue vers le scénario optimiste et que la stabilité du pays devait se renforcer, le Bureau de coopération suisse opérerait alors pour un renforcement des engagements en faveur de l'Etat et des collectivités territoriales, notamment à travers les mécanismes nationaux de financement. L'aide d'urgence serait diminuée et ferait place au relèvement, en étroite collaboration avec les programmes de développement. Des mécanismes novateurs, dont les partenariats publics-privés, pourraient être renforcés en soutien notamment à l'entrepreneuriat local, la formation professionnelle et à la maîtrise d'ouvrage.

Le Bureau de coopération suisse est finalement en charge de la mise en œuvre du portefeuille des programmes régionaux de la DAO pour le thème développement rural, en étroite concertation avec la DAO à Berne et les autres bureaux de coopération suisse dans la région. Il effectue également un suivi des programmes globaux actifs au Burkina Faso, à la demande de la coopération globale de la DDC. Il œuvre à construire et renforcer les synergies entre ces programmes (régional-national-global), ainsi qu'avec les programmes développés par d'autres unités, dont le programme sous régional de prévention de l'extrémisme violent de la DSH.

Le suivi du contexte et de la mise en œuvre des programmes a également pour objectif l'apprentissage et le partage d'expériences, lesquels doivent permettre le pilotage stratégique du portefeuille, notamment sur les questions de pertinence et d'efficacité. Ce partage de connaissances se fait également avec les autres bureaux de coopération suisse en Afrique de l'Ouest via les groupes de travail DAO et plus largement avec les réseaux thématiques de la DDC.

Des missions annuelles de sécurité du KMZ (Centrale ou Conseiller régional sécurité), ainsi que des rencontres régionales humanitaires serviront de base pour évaluer et adapter la gestion aux risques sécuritaires tout en contribuant à l'analyse du contexte et en l'enrichissant de perspectives régionales.



Annexes

A. Liste des acronymes et abréviations

AH	Aide humanitaire
APD	Aide publique au développement
BK-IZA	Commission consultative de la coopération internationale
CEDEAO	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CSA	Corps suisse d'aide humanitaire
CHF	Franc suisse
CSD	Cadre sectoriel de développement
DAO	Division Afrique de l'Ouest
DDC	Direction pour le développement et la coopération
DSH	Division sécurité humaine
DIH	Droit international humanitaire
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FDS	Forces de défense et de sécurité
GPSC/CSPM	Gestion de programmes sensibles aux conflits
KMZ	Centre de gestion des crises
LNOB	<i>Leave no one behind</i>
ODD	Objectifs de développement durable
ONU	Organisation des Nations Unies
PAM	Programme alimentaire mondial
PDI	Personne déplacée interne
PEV	Prévention de l'extrémisme violent
PIB	Produit intérieur brut
PND	Plan national de développement
PNDES	Plan national de développement économique et social
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PTF	Partenaire technique et financier
SECO	Secrétariat d'Etat à l'économie
UEMOA	Union économique et monétaire ouest africaine
UNHAS	Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
USD	Dollar américain

B. Scénario d'évolution du contexte 2021–2025

Burkina Faso : Scénarii 2021–2025		
Burkina Faso en crise profonde	Burkina Faso en crise stabilisée	Burkina Faso renaissant
<h3>Situation politique</h3>		
<p>Les élections 2020–2021 alimentent les tensions et la polarisation du pays, lesquelles sont exacerbées par les crises politique et sécuritaire de la sous-région. L'Etat perd sa légitimité et ne peut répondre à la contestation de son autorité.</p> <p>Le contexte politique et sécuritaire empêche l'adoption de la nouvelle constitution et freine l'engagement politique des femmes et des jeunes. L'Etat est paralysé et perd le contrôle sur une partie grandissante du territoire. L'organisation étatique en collectivités territoriales disparaît.</p> <p>La confiance des citoyens envers la justice s'érode fortement à cause des arrestations arbitraires, du musellement de la presse et des assassinats politiques couplés d'impunité. La corruption est en hausse, y compris dans l'aide humanitaire.</p> <p>La société civile est muselée et discréditée.</p>	<p>Les élections 2020–2021 se déroulent de façon transparente, mais avec peu de participation et d'inclusion. Les résultats sont contestés. La légitimité de l'Etat est affaiblie et reste à être reconstruite.</p> <p>La nouvelle constitution est adoptée et les femmes et les jeunes sont mieux représentés aux postes électifs. La décentralisation est fragilisée face au dysfonctionnement des collectivités territoriales et à la faible allocation des ressources aux services publics de base.</p> <p>La justice résout quelques cas majeurs (putsch), mais demeure dysfonctionnelle et lente dans la gestion des dossiers. Le recours aux mécanismes traditionnels pour la résolution de conflits grandit. L'impunité s'aggrave. La loi sur la corruption n'est pas appliquée par manque de volonté politique, aggravant le sentiment d'injustice.</p> <p>La société civile continue à jouer un rôle d'interpellation, malgré une baisse de capacité à mobiliser la population. Les mécanismes de redevabilité de l'Etat continuent d'exister sous leur forme actuelle, malgré une péjoration des services publics fournis.</p>	<p>Les élections 2020–2021 se déroulent de façon crédible, transparente et inclusive. Les résultats sont acceptés et la légitimité de l'Etat en sort renforcée.</p> <p>La nouvelle constitution est adoptée et valorise la diversité des identités et des genres. Les femmes et les jeunes sont mieux représentés à tous les niveaux politiques. La décentralisation devient effective et les collectivités territoriales voient leurs ressources et compétences augmenter. Les services publics de base de qualité sont disponibles.</p> <p>L'efficacité de la justice permet une gestion diligente des dossiers. La liberté d'expression est renforcée grâce à une revue de la loi sur les médias (sécurité). Les mécanismes locaux sont valorisés et permettent la médiation des tensions sociales. La corruption est réduite grâce aux organes étatiques de contrôle.</p> <p>La société civile connaît un renouvellement et renforce sa crédibilité. Les mécanismes de redevabilité sont renforcés et systématisés permettant l'amélioration de l'accès à des services publics de base de qualité.</p>
<h3>Situation sécuritaire</h3>		
<p>L'Etat perd le contrôle total sur son territoire au profit de groupes armés.</p> <p>Les groupes d'autodéfense et les volontaires armés sont hors de contrôle et agissent contre l'intérêt des populations et de l'Etat. Les violations des droits humains sont récurrents. Le nombre de victimes et de déplacés croissent de façon exponentielle.</p>	<p>La solution militaire est privilégiée pour maîtriser les groupes armés sévissant sur le territoire. Le territoire est entièrement couvert par les forces armées, mais les agents de l'Etat et les services sociaux restent inexistantes dans certaines régions.</p> <p>La cohabitation entre les forces de défense et de sécurité formelles, les groupes d'autodéfense et les volontaires armés est complexe. Elle provoque des dérapages en matière de droits humains, la prolifération des armes et un nombre important de victimes et de déplacés (PDI estimés à 1.5 mio).</p> <p>Les conflits liés à l'accès à la terre, aux ressources, l'incivisme et le banditisme, ainsi que les assassinats et la destruction d'infrastructure sont en hausse.</p> <p>Les populations sont les principales victimes directes et indirectes de ces violences, en particulier les enfants et les jeunes, ainsi que les femmes.</p>	<p>La solution par le dialogue, la médiation et la réconciliation et les efforts de prévention quant aux enjeux de fond autour des violences est privilégiée. Le dialogue avec les groupes armés est entamé et de manière plus large, l'approche de prévention de la violence et de paix est portée par une volonté politique et une action conséquente.</p> <p>Les groupes d'autodéfense sont encadrés et les volontaires armés ont eu un apport positif pour la reprise du contrôle étatique, la sécurité des biens et des personnes sur l'ensemble du territoire. Les déplacés peuvent retourner dans leur région, s'y installer à nouveau et reconstruire les infrastructures communales détruites.</p>

Situation économique

Le pays passe en **récession**. Il y a une forte baisse de la croissance due à une chute des recettes d'exportation et un climat d'insécurité limitant la production agricole et pastorale. Les transferts d'argent augmentent fortement, fournis par un nombre croissant de migrants, pour répondre aux besoins grandissants des familles restées derrière.

La **balance commerciale** se détériore, due à la baisse de la production d'or et de coton (baisse des prix du marché pour ces deux produits et/ou hausse du prix du pétrole).

La **mobilisation des recettes** internes stagne ou diminue, due à l'incivisme fiscal et à la baisse de la performance des régions de recettes. Les dépenses pour la défense croissent fortement alors que les budgets sociaux diminuent.

Le **climat des affaires** se détériore (conditions cadre, administration lourde, judiciaire, sécurité), amenant un retrait des investisseurs.

La **croissance du PIB** baisse légèrement à 4–5 % à cause de la réduction et des difficultés de l'exploitation minière, du changement climatique affectant les secteurs du coton et de l'élevage et de l'insécurité. Cette baisse est partiellement compensée par une légère augmentation des transferts d'argent due à une migration accélérée.

L'**endettement** de l'Etat reste acceptable (46 % du PIB), mais conserve le risque lié au stock de dettes flottantes et à l'augmentation de la dette intérieure.

La **discipline budgétaire** pour le suivi des priorités nationales fixées diminue à cause d'une augmentation de 10 % du budget sécuritaire. La capacité d'absorption financière des collectivités territoriales reste faible.

Le **climat des affaires** continue à se refroidir légèrement face à la lenteur administrative et au dysfonctionnement judiciaire. Les investissements continuent de baisser, en dépit de nouveaux investisseurs (Chine, Turquie).

Le **taux de croissance** s'élève de 6–7 % grâce à une hausse de la production d'or (exploration et nouvelles mines) et/ou du prix mondial, à l'augmentation de la production de coton et du prix du coton et à des transferts d'argent stables.

La **balance commerciale** devient excédentaire grâce à une production croissante et une amélioration des termes de l'échange. Le taux d'accroissement de la dette baisse et aucun arriéré de paiement est relevé.

La **mobilisation des recettes** internes s'accroît grâce à l'élargissement de la base de collecte et à la croissance de l'économie. La hausse du budget sécuritaire ralentit et le taux de transfert vers les collectivités territoriales augmente.

Le **climat des affaires** s'améliore grâce à l'application effective des textes et au fonctionnement effectif du système juridique favorisant le dynamisme des (nouveaux) investisseurs.

Situation sociale

Le discours de haine s'intensifie tout comme la radicalisation des groupes provoquant une **augmentation des conflits intercommunautaires et d'une culture de la violence**. Le vivre ensemble s'étirole.

Le **chômage et le sous-emploi** augmentent à cause de l'effondrement des activités économiques, de l'explosion du nombre de déplacés et de la diminution du nombre d'emplois.

La **crise alimentaire et la malnutrition** s'intensifient (famines dans les zones reculées) à cause de l'insécurité, des déplacements, du changement climatique, d'une faible production, d'une distribution inadéquate, de l'incapacité à faire face aux bio-agresseurs, de la déforestation et de la dégradation des terres. Les conflits fonciers se multiplient. La **production et la transformation** des produits agricoles et pastoraux baissent amenant des besoins d'importation et d'aide alimentaire.

L'**inclusion financière** décroît (restriction aux crédits à l'économie et de campagne et hausse des taux). Les conditions-cadres d'exportation se dégradent.

Les **services éducatifs et de formation professionnelle** sont dépassés par la concentration des déplacés internes dans les centres urbains et périurbains. Les taux de scolarisation et d'achèvement baissent. Le taux de scolarisation baisse encore plus fortement dans les zones à forts défis sécuritaires (malgré la présence de l'école coranique). Les services d'éducation non-formelle sont largement dépassés par la demande.

Les investissements étatiques pour les **services publics de base** en général sont fortement réduits.

Les tensions **intercommunautaires** s'intensifient et sont alimentées par l'instrumentalisation des différences ethniques (notamment envers les Peuls) et religieuses. Les conditions qui y mènent ne sont pas suffisamment encadrées par l'Etat.

La **précarité de l'emploi** augmente en lien avec une faible création d'emplois et la perte des moyens de production des déplacés.

L'**insécurité alimentaire et de la malnutrition** croissent à cause d'une faible production, des déplacements, de la prolifération des bio-agresseurs, des conflits fonciers et de la dégradation des ressources naturelles (surexploitation et changement climatique). La valeur de la production agricole et pastorale reste volatile avec une tendance à la baisse, due à l'insécurité foncière, l'allocation financière de l'Etat en baisse et la migration croissante des éleveurs vers les pays voisins. La transformation et la valorisation de la production restent faibles gênées par le manque de mesures incitatives, un marché régional peu exploité, des entreprises informelles peu performantes et un faible taux d'accès aux produits financiers.

Le taux brut de **scolarisation** baisse légèrement à moins de 90 % à cause notamment de la fermeture d'écoles (stabilisé à environ 2'000) et à l'accès précaire des déplacés au système scolaire formel. Plus de 50 % des enfants sont hors du système de l'éducation formelle. Les taux d'achèvement baissent considérablement sur les 3 niveaux scolaires en lien avec la baisse de qualité de l'éducation formelle. La participation du secteur privé à la formation professionnelle reste stable.

L'accès aux **services publics de base** (santé, eau potable et assainissement) continue de baisser, principalement à cause de la pression due aux déplacements internes. L'allocation budgétaire pour les investissements dans les services sociaux baisse engendrant une dégradation et une pénurie des infrastructures, notamment en milieu rural.

La crise sanitaire (COVID19) a des impacts économiques et sociaux majeurs, notamment sur les populations les plus vulnérables.

Les discours de haine sont contrôlés et réduits. La **cohabitation pacifique** entre les communautés est retrouvée et renforcée.


Le dynamisme de l'économie résulte en une hausse de **création d'entreprises et d'emplois** pour des jeunes. Le chômage est en baisse.

L'**autosuffisance alimentaire** se renforce et la malnutrition baisse grâce à une production améliorée, un meilleur accès aux aliments, une maîtrise des bio-agresseurs, une plus grande résilience face aux changements climatiques, un plus grand respect des normes environnementales et une transhumance apaisée. La contribution du secteur agro-pastoral à la croissance du PIB augmente grâce à une plus grande sécurité foncière. Le budget étatique alloué au secteur dépasse les 10 %. L'accès au crédit et aux produits financiers est facilité, le taux d'intérêt est plus attractif et le système alimentaire commercial se développe. Les règlements CEDEAO/UEMOA sur la transhumance et la libre circulation sont respectés.

L'Etat formule une **réponse adéquate** pour le secteur de l'éducation et répond aux besoins. Les indicateurs de scolarisation et d'achèvement sont en hausse (niveau 2017). L'éducation non-formelle apporte les alternatives nécessaires aux déficits du secteur formel. La participation du secteur privé à la formation professionnelle se renforce.

L'**accès à des services publics de base de qualité** (santé, eau, assainissement) s'améliore grâce à une allocation budgétaire adéquate pour des investissements.

Urgence/Développement		
<p>L'appui budgétaire diminue (défiance des bailleurs à l'égard du gouvernement) au profit d'une hausse importante de l'aide humanitaire. La majorité de la population bascule dans la pauvreté. L'augmentation massive des déplacés et des autres groupes à risques se poursuit et accentue la paupérisation des populations hôtes. La part de la population vivant dans des camps et dépendant de l'aide extérieure pour leur survie augmente. L'accès à certaines zones non-contrôlées par le gouvernement est réduit et ne permet pas l'acheminement de l'aide. Le processus de développement est entravé et le dialogue entre partenaires du développement et le gouvernement est rompu. Des modalités de gestion d'aide aux crises humanitaires sont privilégiées.</p>	<p>L'aide extérieure augmente, principalement au travers de l'aide humanitaire et des appuis budgétaires. La pauvreté des populations augmente et s'intensifie (iniquité montante), notamment chez les groupes à risques (déplacés internes, éleveurs, populations hôtes).</p>	<p>Les besoins humanitaires diminuent et l'aide augmente en s'orientant vers les secteurs du développement. L'aide budgétaire augmente également. Le taux de pauvreté baisse (niveau 2014) grâce notamment à une réduction du nombre de personnes vulnérables (déplacés, éleveurs, populations hôtes) et une amélioration des moyens d'existence.</p>

Modalités d'intervention de la Suisse dans les différents scénarii		
Dégradation	Continuité fragile	Amélioration
<p>Les programmes de développement sont suspendus et réorientés vers la réponse à l'urgence et le relèvement.</p> <p>La Suisse renforce son engagement humanitaire avec un accent sur les régions au nord du pays (Sahel, Nord, Centre nord, Boucle du Mouhoun) et à l'est, notamment sur la question de la protection. Un spécialiste (NPO) de l'aide humanitaire est engagé au niveau local pour appuyer le conseiller du Corps suisse humanitaire.</p> <p>La Suisse intensifie le travail de promotion de la paix, de prévention de l'extrémisme violent, de cohésion sociale et de respect des droits humains.</p> <p>Une expertise complémentaire pour la gestion de la sécurité est affectée au Bureau de Ouagadougou (KMZ ou CSA). Les déplacements dans le pays sont totalement suspendus. Si les écoles ferment, les familles quittent le pays.</p>	<p>Tous les efforts sont fournis pour assurer la continuité des projets de longue durée, définissant des approches très flexibles et perméables entre aide humanitaire et développement. La dimension humanitaire est renforcée dans les projets de développement et vice-versa.</p> <p>L'aide humanitaire met à disposition un conseiller du Corps suisse humanitaire et des moyens supplémentaires pour répondre aux crises ainsi que pour la protection des populations vulnérables. De manière subsidiaire, elle s'engage dans le renforcement de la résilience des populations liée notamment aux aléas climatiques et dans l'amélioration de l'accès et la disponibilité des aliments ainsi que dans les écoles résilientes.</p> <p>Une complémentarité est recherchée avec les activités de la politique de paix de la DSH (PEV) dans les régions touchées par la crise sécuritaire et les tensions intercommunautaires mais aussi selon les opportunités sur des processus de réformes politiques à tous les niveaux, notamment dans l'appui aux jeunes avec pour but de réduire la migration irrégulière et l'inclinaison vers la violence.</p> <p>La Suisse appuie des initiatives de la société civile (ex : associations de jeunes et de femmes). Elle utilise son fort positionnement sur la thématique de la formation professionnelle pour influencer les investissements de la coopération internationale et du secteur privé dans ce secteur et ainsi créer des alternatives à la migration irrégulière et à la violence.</p> <p>La Suisse se maintient dans les zones géographiques actuelles. Les missions sur le terrain sont limitées mais des alternatives sont développées pour assurer le suivi des activités et des résultats.</p> <p>La Suisse poursuit son aide budgétaire auprès du gouvernement burkinabè à travers l'appui du SECO.</p> <div style="text-align: center;">  </div>	<p>Les engagements en soutien à l'Etat et aux collectivités territoriales se renforcent à travers les mécanismes nationaux de financement. L'aide d'urgence diminue et fait place au relèvement, en étroite collaboration avec les programmes de développement.</p> <p>Les mécanismes novateurs, tels que les partenariats publics-privés, en soutien à l'entrepreneuriat local et à la formation professionnelle, se renforcent.</p>

C. Cadre de résultats par effet du portefeuille

Effet 1

Un Etat de droit démocratique, décentralisé et redevable assure la protection des populations.

Contribuant aux sous-objectifs :

Fournir une aide d'urgence et assurer la protection des civils (sous-objectif 5)

Renforcer l'accès équitable à des services de base de qualité (sous-objectif 7)

Prévenir les conflits, promouvoir la paix et le respect du droit international (sous-objectif 8)

Promouvoir la bonne gouvernance et l'état de droit et renforcer la société civile (sous-objectif 10)

Théorie du changement : si, par le biais du programme suisse, l'Etat devient plus redevable et décentralisé et renforce ses capacités à protéger les populations et à leur assurer un accès équitable, sécurisé et inclusif à des services de base de qualité, alors la démocratie, la bonne gouvernance, la cohésion sociale, la paix et la stabilité vont se renforcer dans le pays, contribuant à une réduction de la violence.

Effet du portefeuille de la Suisse	Contribution du programme de la Suisse	Effets de développement au niveau national
<p>Énoncé de l'effet : L'Etat devient plus redevable, démocratique et décentralisé, capable de protéger les populations et de leur assurer un accès équitable et inclusif à des services de base de qualité.</p> <p>Indicateurs de l'effet du portefeuille suisse (EPS) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Indicateur EPS 1.1 (HA ARI 2) : nombre de personnes ayant bénéficié de programmes de contribution à la réduction de la violence et de protection des personnes vulnérables soutenus par la Suisse Source : rapports des partenaires du programme suisse Ligne de base 2020 : 0 Cible 2025 : 25'000 (h/f : 50 % PDI et CDA : 6'250) • Indicateur EPS 1.2 (FCHR TRI 3) : proportion de la population satisfaite de la prestation de services publics assurés par les autorités étatiques selon les principes et critères des droits humains (désagrégation : sexe, personnes déplacées) Source : rapports des partenaires du programme suisse Ligne de base 2020 : 76 % Cible 2025 : 85 % • Indicateur EPS 1.3 (GOV TRI 2) : proportion de personnes qui estiment être mieux informées et avoir davantage voix au chapitre d'intérêt public grâce aux initiatives de la société civile ou aux médias (désagrégation : sexe, personnes déplacées) Source : rapports des partenaires du programme suisse Ligne de base 2020 : 42.5 % Cible 2025 : 70 % • Indicateur EPS 1.4 (GOV ARI 2) : nombre des gouvernements locaux appuyés qui ont vu leurs ressources budgétaires augmenter grâce a) aux transferts fiscaux (basés sur des formules codifiées) ou b) aux revenus des taxes locales Source : rapports des partenaires du programme suisse Ligne de base 2020 : 16/25 Cible 2025 : 40/50 • Indicateur EPS 1.5 : performance des collectivités territoriales soutenues par le programme suisse. Source : champs d'appréciation des performances des CT collectés par les mandataires en coopération avec la CONAD Ligne de base 2020 : 54/63 Cible 2025 : 59/63 	<p>Le programme de la Suisse contribue au renforcement de l'Etat de droit et démocratique par le soutien à la décentralisation et à la redevabilité. Il renforce les capacités du parlement, de la société civile et des médias pour le contrôle de l'action gouvernementale et de la qualité d'exécution des politiques publiques, en tenant compte des priorités sécuritaires, humanitaires, de droits humains et d'égalité de genre. Le programme suisse rend possible l'élaboration, la mise en œuvre participative et inclusive des programmes et plans de développement locaux ainsi que la systématisation des dynamiques de redevabilité intégrant les défis d'investissement et de maîtrise d'ouvrage locaux, de gestion des ressources extractives, de sécurité et de gestion de la crise humanitaire. La Suisse est attentive aux conflits et utilise systématiquement dans ses interventions les opportunités de réduire les tensions et la violence. La Suisse anime un processus régional de dialogue politique inclusif sur la prévention de l'extrémisme violent, renforce les capacités des partenaires dans ce domaine et donne un appui à l'élaboration de politiques publiques.</p> <p>Suppositions (scenario de planification) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les tensions intercommunautaires s'intensifient et sont alimentées par l'instrumentalisation des différences ethniques (notamment envers les Peuls) et religieuses. • La décentralisation est fragilisée face au dysfonctionnement des collectivités territoriales. L'accès aux services publics de base continue de baisser, principalement à cause de la pression causée par les déplacements internes. • La société civile continue à jouer un rôle d'interpellation, malgré une baisse de capacité à mobiliser la population. Les mécanismes de redevabilité de l'Etat continuent d'exister sous leur forme actuelle. <p>Risques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Survenue d'une nouvelle insurrection ; • Aggravation de la crise sécuritaire (perte de territoires, augmentation de PDIPDI, etc.) ; • Non adoption de la nouvelle constitution et retour à un Etat d'exception ; • Les organisations de la société civile et le système judiciaire sont muselés et discrédités ; • Suspension/rupture des appuis des partenaires techniques et financiers du fait entre autres de l'insécurité ; • Epidémies, épizooties déstabilisantes à l'échelle nationale ; • Régulations budgétaires drastiques de l'Etat au détriment de la décentralisation et des secteurs sociaux ; • Hausse de la corruption. 	<p>Énoncé de l'effet : La démocratie, les droits humains, la justice et la paix sont renforcés (Effet 1.1.1). L'accès à l'information juste est assuré pour tous (Effet 1.1.4). L'efficacité de la décentralisation et de la gouvernance locale est améliorée (Effet 1.3.1). (PNDES)</p> <p>Indicateurs de développement au niveau national (EDN) :</p> <p>Indicateur EDN 1.1 : taux de mise en œuvre des recommandations de l'Examen Périodique Universel (EPU) Source : PNDES/PND Ligne de base 2019 : 27,17 % Cible 2025 : À définir</p> <p>Indicateur EDN 1.2 : amélioration du classement du niveau de la liberté de la presse au Burkina Faso Source : Reporters sans frontière Ligne de base 2020 : 36/180 Cible 2025 : à définir</p> <p>Indicateur EDN 1.3 : part du budget de l'Etat transférée aux collectivités territoriales Source : PNDES/PND Ligne de base 2019 : 9,21 % Cible 2025 : À définir</p> <p>Indicateur EDN 1.4 : niveau de confiance des citoyens aux institutions démocratiques (justice, parlement, sécurité, Conseil supérieur de la communication, gouvernement, etc.) Source : Rapport d'étude sondage d'Afrobaromètre Ligne de base 2015 : à définir Cible 2025 : à définir</p> <p>Indicateur EDN 1.5 : transfert effectif selon le code minier de la proportion du chiffre d'affaire des sociétés minières au profit des collectivités territoriales Source : rapport annuel du fonds minier Ligne de base 2020 : 0,5 % Cible 2025 : 1 %</p>

Lignes d'interventions (Programme de la Suisse)

Lignes d'intervention :

- Renforcement de la décentralisation (maîtrise d'ouvrage locale) et de la participation citoyenne (gouvernance, démocratie locale) pour un accès équitable et inclusif à des services publics de qualité
- Renforcement de la citoyenneté, la culture démocratique et la redevabilité à travers le parlement, les organisations de la société civile et les médias pour l'amélioration du contrôle effectif de l'action gouvernementale et la médiation, le suivi et l'influence des politiques publiques.
- Encadrement technique et organisationnel de l'artisanat minier pour améliorer la gouvernance du secteur (respect des droits, redevabilité, transparence, etc.) et créer des revenus profitables aussi bien aux collectivités qu'aux différents acteurs locaux de la chaîne de production dans le respect des principes de développement durable et des droits humains.

Genre : le genre est pris en compte dans le Programme d'appui à la citoyenneté et à la culture démocratique (CIDEM) par la contribution au fonds commun genre des partenaires techniques et financiers afin de contribuer à la lutte contre les inégalités de genre au niveau local et national. Il est aussi intégré de façon transversale dans les programmes DEPAC 2 et 3 ainsi que dans le nouveau programme d'appui à l'artisanat minier. Les données sur les indicateurs seront systématiquement désagrégées (H/F). Par ailleurs, des appuis sont prévus au profit des cellules et points focaux genre des ministères sectoriels ainsi que des partenaires DDC. Enfin, le secteur va assurer à travers le dialogue politique avec les autres partenaires techniques et financiers le suivi de la budgétisation sensible au genre dans les CT et les politiques sectorielles nationales.

Gouvernance : appuis spécifiques pour une approche participative et inclusive de renforcement des capacités et de transfert progressif des responsabilités aux collectivités territoriales et de redevabilité sociale accrue; identification, capitalisation, diffusion et promotion des bonnes pratiques de gouvernance.

Ressources et partenariats (Programme de la Suisse)

Budget de l'effet 1 : CHF 42,5 millions

Partenariats avec : des collectivités territoriales et leurs faîtières, des ONG mandatées, l'Etat et ses services déconcentrés (Ministères en charge de la décentralisation, de la sécurité et de la cohésion sociale, des infrastructures de l'économie et des finances, du genre et de l'action humanitaire, de la communication et des relations avec le parlement), l'Assemblée Nationale, les organisations de la société civile, le secteur privé, les partenaires techniques et financiers des domaines d'intervention, y inclus les programmes régionaux gouvernance de la DDC et du programme PEV de la DSH.

Modalités : Contributions à des programmes de partenaires, à des fonds nationaux ou multilatéraux, mandats à des bureaux privés, à des ONG nationales ou internationales.

Pilotage/résultats de performance, incluant les indicateurs (Programme de la Suisse)

Leave no one behind : l'orientation LNOB du programme est focalisée sur le sexe et les personnes impactées/affectées par les mouvements de populations, à travers la dimension citoyenne qui rend possible une approche participative et inclusive permettant d'éviter les discriminations/marginalisations

- **Indicateur de performance P1** : désagrégation des indicateurs d'effets du programme suisse par sexe et personnes impactées/affectées par les mouvements de populations

Source : rapports Annuels

Ligne de base 2020 : désagrégation établie et méthodologie de récolte de données développées

Cible 2025 : augmentation des personnes impactées/affectées par les mouvements de populations liés à un choc contextuel à 25 % des bénéficiaires du programme

Expertise et compétences de la Suisse : l'expertise de la Suisse sur les questions relatives à la gouvernance, à la démocratie et à la décentralisation et à la prévention de l'EV est reconnue au niveau national et est bien appréciée par les autorités. La Suisse, l'UE et la Suède contribuent à des programmes communs tels que l'appui au parlement, le soutien d'organisations de la société civile pour le suivi des politiques publiques et le panier commun élection. La Suisse, la Suède, UNFPA et le Danemark contribuent aux fonds communs genre des PTF. Par ailleurs, la Suisse participe à l'animation des cadres de concertations sectorielles et au dialogue politique avec le gouvernement sur la décentralisation, le genre et les élections et assume le rôle de Chef de file suppléant pour le Cadre sectoriel de dialogue sur la gouvernance administrative locale (CSD/GAL). L'apport de la Suisse sera renforcé sur la gestion sensible aux conflits, la médiation, l'inclusion pour la cohésion sociale et pour la paix ainsi que pour la prévention et gestion de crises humanitaires, la prévention de l'extrémisme violent. La Suisse apportera également sa plus-value, particulièrement dans la région du Sahel et de l'Est pour le renforcement des dynamiques de développement transfrontaliers locaux. L'apport de la Suisse sera renforcé sur la gestion sensible aux conflits, la protection, la médiation, l'inclusion pour la cohésion sociale et pour la paix ainsi que pour la prévention et gestion de crises humanitaires.

Effet 2

Le système éducatif et de formation professionnelle est inclusif, protecteur et de qualité.

Contributeur aux sous-objectifs :

Fournir une aide d'urgence et assurer la protection des populations civiles (sous-objectif 5)

Renforcer l'accès équitable à des services de base de qualité (sous-objectif 7)

Théorie du changement : si la Suisse cofinance les programmes d'éducation de base, d'éducation non-formelle et de la formation professionnelle, alors le système éducatif et de la formation professionnelle inclusif, protecteur et de qualité sera plus stable.

Effet du portefeuille de la Suisse	Contribution du programme de la Suisse	Effet de développement au niveau national
<p>Énoncé de l'effet :</p> <p>Le système d'éducation de base et de formation professionnelle est de qualité, inclusif et protecteur et facilite l'insertion socio-économique des jeunes.</p> <p>Indicateurs de l'effet du portfolio suisse (EPS) :</p> <ul style="list-style-type: none">• Indicateur EPS 2.1 (EDU ARI1) : nombre de personnes bénéficiant d'une éducation primaire, secondaire ou d'une éducation de base alternative non-formelle et continue et d'opportunités d'apprentissage (désagrégation : sexe, populations affectées par des crises) <i>Source :</i> annuaires statistiques MENAPLN <i>Ligne de base 2020 :</i> 4'801'906 (G : 2'403'906 et F : 2'398'000) <i>Cible 2025 :</i> 6'483'307 (G : XX et F : XX)• Indicateur EPS 2.2 (IED ARI1) : nombre de personnes inscrites dans le développement de nouvelles ou de meilleures compétences professionnelles (désagrégation : sexe) <i>Source :</i> rapports APOSE, PAFPA, FAFPA, PRCJ, annuaires statistiques MJPEJ <i>Ligne de base 2019 :</i> 14'126 <i>Cible 2025 :</i> 93'000• Indicateur EPS 2.3 (EDU TRI2) : taux d'achèvement (éducation primaire/post primaire ; désagrégation : sexe) <i>Source :</i> annuaires statistiques MENAPLN <i>Ligne de base 2019 :</i> Primaire : 61,7 % (G : 57,4 % et F : 66,3 %) Post-primaire : 38,9 % (G : 36,3 % et F : 41,7 %) <i>Cible 2025 :</i> Primaire : 82,6 % (G : XX % et F : XX %) Post-primaire : 56,1 % (G : XX % et F : XX %)• Indicateur EPS 2.4 : nombre d'apprenants obtenant une certification dans le dispositif de l'apprentissage de type dual (désagrégation : sexe) <i>Source :</i> rapports APOSE, PAFPA, FAFPA et autres nouveaux projets, Annuaires statistiques MJPEJ <i>Ligne de base 2019 :</i> Nombre d'apprenants certifiés : <i>Cible 2025 :</i> à définir	<p>Le taux de scolarisation est en faible baisse, notamment en raison de la fermeture des écoles dans les zones à défis sécuritaires et de la diminution des ressources étatiques allouées à l'éducation et à la formation. En outre, la qualité de l'éducation demeure faible. La contribution de la Suisse à des programmes nationaux d'éducation de base, d'éducation non-formelle et de formation professionnelle participe au développement des systèmes éducatifs (accès, qualité), à la résilience et à la conservation des acquis. Elle permet également à plus d'enfants déplacés d'accéder à une éducation inclusive et de qualité. Les appuis de la Suisse en matière d'éducation alternative permettent aux enfants déplacés, aux enfants exclus du système formel d'éducation, aux enfants en zones à forts défis sécuritaires et en zones de sous-scolarisation d'acquérir des compétences de base et de (ré)intégrer le système formel d'éducation. L'accent particulier placé par la Suisse sur l'éducation à la paix et la prévention de la violence dans les programmes d'éducation contribueront à la cohésion sociale et à un environnement scolaire plus sûr, protecteur et résilient.</p> <p>Supposition (scenario de planification) :</p> <ul style="list-style-type: none">• Le taux brut de scolarisation baisse légèrement à cause notamment de la fermeture d'écoles et à l'accès précaire des déplacés au système scolaire formel. Plus de 50 % des enfants sont hors du système de l'éducation formelle. Les taux d'achèvement baissent considérablement sur les 3 niveaux scolaires en lien avec la baisse de qualité de l'éducation formelle. La participation du secteur privé à la formation professionnelle reste stable. <p>Risques :</p> <ul style="list-style-type: none">• Les services éducatifs et de formation professionnelle sont dépassés par la concentration des déplacés internes dans les centres urbains et périurbains. Les taux de scolarisation et d'achèvement ainsi que la qualité d'apprentissage baissent. Le taux de scolarisation baisse encore plus fortement dans les zones à forts défis sécuritaires (malgré la présence de l'école coranique). Les services d'éducation non-formelle sont largement dépassés par la demande.	<p>Énoncé de l'effet :</p> <p>Un système éducatif démocratique, performant, inclusif et ouvert sur le monde, développant les compétences et l'expertise nécessaires et suffisantes pour le développement socioéconomique du Burkina Faso. (PSEF 2017–2030)</p> <p>Indicateurs de développement au niveau national (EDN) :</p> <p>Indicateur EDN 2.1 : taux brut de scolarisation au primaire <i>Source :</i> annuaires statistiques MENAPLN <i>Ligne de base 2019 :</i> 88,8 % (G: 88,4 % et F: 89,2 %) <i>Cible 2025 :</i> 98,6 %</p> <p>Indicateur EDN 2.2 : nombre d'apprenants qualifiés <i>Source :</i> Rapport d'évaluation MENAPLN et MJPEJ <i>Ligne de base 2019 :</i> 3'804 <i>Cible 2025 :</i> 93'000</p> <p>Indicateur EDN 2.3 : effectif des apprenants adolescents (9–15 ans) <i>Source :</i> rapport MENAPLN, FONAFEN <i>Ligne de base 2019 :</i> 15'030 <i>Cible 2025 :</i> à définir</p>

Lignes d'interventions (Programme de la Suisse)

Lignes d'intervention :

- Développement d'une éducation de base de qualité (PAEB 2017–2022). Ce programme vise l'acquisition des compétences de base adaptées aux besoins des enfants, les exclus du système, les enfants déplacés, les enfants dans les zones à forts défis sécuritaires, y compris des compétences pour la cohésion sociale/paix et prévention de violence et assure leur protection.
- Développement des compétences techniques et professionnels (PAFPA 2018–2022). Ce programme contribue à la création d'emplois et de revenus assurant l'épanouissement, la sécurité financière et l'expression citoyenne des hommes et des femmes au Burkina Faso. Les hommes et les femmes bénéficiaires, particulièrement les adolescents et jeunes, accèdent à des formations pratiques et théoriques de qualité correspondant aux besoins de l'économie et facilitant leur insertion socioprofessionnelle.
- Appui aux mécanismes communs (CAST/FSDEB, CAST/AFP) et aux fonds d'appui à l'éducation de base et à la formation professionnelle (effet levier et passage à l'échelle, de dialogue politique et de structuration du secteur).
- Développement d'une nouvelle action à valeur stratégique avec la société civile/ministère en charge de l'éducation pour les enfants n'ayant pas accès au système éducatif formel (enfants déplacés, enfants en zones à forts défis sécuritaires, zones sous-scolarisées, enfants exclus du système formel) à travers des alternatives éducatives et la possibilité de (ré)intégration au système formel ainsi que le renforcement des capacités des acteurs et des partenaires.
- Synergies effectives entre les appuis nationaux de la DDC et certains programmes sous régionaux éducation/formation de la DAO (PREPP, PRIQUE, PROFOR) grâce à un engagement du buco du Burkina (appuis, suivis) en concertation avec le niveau sous régional.

Genre : les actions mises en œuvre favoriseront un traitement équitable des hommes et femmes, garçons et filles sans discrimination pour l'accès à l'éducation, à la formation, à l'emploi et à la promotion socioprofessionnelle. Des actions sont menées pour lutter contre les inégalités de genre dans le secteur éducation/formation notamment : les sensibilisations pour la prévention des discriminations, discrimination positive en faveur des filles à leur inscription dans le système, exigence et application du quota genre dans certaines offres de formations professionnelles pour donner plus de chances aux filles ; subventions/bourses spécifiques pour filles ; etc. dans la prise en charge des personnes affectées par la crise sécuritaire la parité fille/garçon, homme/femme sera respectée. Les équipes de prise en charge psychosociale seront mixtes. La participation aux différentes activités (formation) mettront un accent particulier sur la participation des femmes.

Gouvernance : soutenir la décentralisation et la redevabilité dans le secteur éducatif. Le transfert de compétences et des ressources est effectif dans le domaine de l'éducation de base. Cette approche sera soutenue et encouragée afin qu'elle s'étende au secteur de la formation professionnelle afin qu'elle se développe en quantité, en qualité, dans les secteurs économiques prioritaires, émergents et porteurs d'emploi, qu'elle soit accessible aux jeunes sortis de l'école, aux filles et aux femmes. En outre, l'allocation des ressources aux structures locales déconcentrées à travers le CAST/FSDEB sera renforcée.

Ressources et partenariats (Programme de la Suisse)

Budget de l'effet 2 : CHF 36,7 millions

Partenariats avec : Ministère de l'Éducation Nationale et de la Promotion des Langues Nationales (MENAPLN), Ministère de la Jeunesse et de la Promotion de l'Entreprenariat des Jeunes (MJPEJ), UNICEF, Fonds pour l'Alphabétisation et l'Éducation Non Formelle (FONAENF), Conseil National du Patronat Burkinabè (CNPB), ONG, PTF des domaines d'intervention (Autriche, Canada, Luxembourg, Belgique, Italie, Monaco, Union Européenne, UNICEF, Partenariat Mondial pour l'Éducation, AFD). Synergies effectives entre les appuis nationaux de la DDC et certains programmes sous régionaux éducation/formation de la DAO (PREPP, PRIQUE, PROFOR) grâce à un engagement du buco du Burkina (appuis, suivis) en concertation avec le niveau sous régional.

Modalités : soutien aux fonds multipartenaires nationaux (Fonds CAST appui à l'éducation de base, Fonds CAST appui à la formation professionnelle), Aide budgétaire sectoriel ciblé, Contributions institutionnelles, Mandats à des bureaux d'études, des ONG, des institutions de recherche.

Pilotage/résultats de performance, incluant les indicateurs (Programme de la Suisse)

Leave no one behind : la dimension inclusion dans l'effet du portefeuille veillera à la prise en compte des exclus du système éducatif et de la formation professionnelle. Les personnes déplacées, migrantes, vivant avec un handicap, les filles ou qui vivent dans la pauvreté seront particulièrement et prioritairement la cible des interventions. Accompagnement de la production des statistiques avec un accent sur les conditions de vie, le statut économique, le handicap, le sexe et le genre, le milieu de résidence (rural ou urbain), etc. Continuité de l'éducation par des moyens alternatifs afin que les enfants et les jeunes continuent à avoir accès à une éducation et une formation en dépit des perturbations dues aux attaques terroristes, aux déplacements des populations, aux changements climatiques, aux pandémies et aux épidémies. Des évaluations pourront être accompagnées afin de mesurer l'accès équitable à une éducation de base de qualité et à un large éventail d'options de développement des compétences professionnelles afin de ne laisser personne de côté dans le dialogue sur les politiques.

- **Indicateur de performance P2** : désagrégation des indicateurs d'effets du programme suisse par sexe et personnes impactées/affectées par les mouvements de populations

Source : rapports Annuels

Ligne de base 2020 : désagrégation établie et méthodologie de récolte de données développées

Cible 2025 : augmentation des personnes impactées/affectées par les mouvements de populations liés à un choc contextuel à 25 % des bénéficiaires du programme

Innovation : le digital est reconnu comme vecteur de croissance pour l'économie. L'introduction des TIC dans l'éducation et la formation sera accompagnée (l'intégration de tablettes avec curricula fonctionnant offline). Explorer un engagement avec des institutions et instruments du secteur privé dans l'éducation de base (ex. TIC, social entrepreneurship) ainsi que des approches sur l'éducation de la paix, cohésion sociale et prévention violence à travers l'éducation Renforcer le lien entre éducation de base et formation professionnelle (continuum et articulation). Accompagnement des incubateurs pour la promotion de la culture entrepreneuriale des jeunes à travers la formation, le conseil et le financement des start-ups prometteurs. Cette approche a pour objectif d'assurer le continuum formation-emploi, étendu à l'auto-emploi et la création ou reprise d'activités, en mettant l'accent sur la qualification-certification. Le développement d'unités mobiles de formation dans un contexte d'insécurité apparaît comme une innovation. Cette approche permettra de déployer des équipes mobiles dans les zones à défi sécuritaire pour la formation des personnes déplacées internes.

- **Indicateur de performance P3** : allocation de ressources pour des approches innovantes en éducation de base et de formation professionnelle

Source : rapports Annuels

Ligne de base 2020 : % du budget du portfolio alloué à des activités innovantes en éducation de base et formation professionnelle

Cible 2025 : augmentation de 25 % la proportion du budget du portfolio alloué à des activités innovantes en éducation de base et formation professionnelle

Expertise et compétences de la Suisse : la Suisse a une expertise reconnue en matière de l'inclusion et gouvernance du système scolaire ainsi que de la formation et d'insertion professionnelle. La population du Burkina Faso est jeune avec une forte demande en matière d'emploi. L'expérience suisse en matière de formation qualifiante pour l'emploi en corrélation avec les besoins de l'économie et plus particulièrement les besoins du secteur privé est fortement sollicitée. Helvetas Swiss Intercoopération et l'Institut Fédéral des Hautes Etudes en Formation Professionnelle (IFFP) soutiendront le secteur de la formation professionnelle pour une adaptation de l'apprentissage de type dual. Swiss Network for Educational Innovation (SNBI) apportera un appui/conseil en matière de nouvelles technologies/enseignement à distance dans un contexte d'éducation en situation d'urgence. En outre, un échange de pairs et un transfert d'expertise entre système scolaire suisse et burkinabè sera exploré et facilité, notamment par exemple en ce qui concerne la gouvernance, enseignement en langue, inclusion et approches pédagogiques. Les leçons tirées des programmes régionaux (PREPP, PRIQUE, PROFOR) et l'expertise produite par l'IFAENF de Niamey, la tenue du congrès sur la formation professionnelle, le face to face éducation permettront de nourrir les réflexions et les choix stratégiques à opérer. L'apport de la Suisse sera renforcé sur la gestion sensible aux conflits, la médiation, l'inclusion pour la cohésion sociale et pour la paix ainsi que pour la prévention et gestion de crises humanitaires.

Effet 3

Une économie locale résiliente contribue à la sécurité alimentaire, à l'emploi et à des revenus durables.

Contribuant aux sous-objectifs :

Renforcer les conditions-cadres pour un accès aux marchés et créer des opportunités économiques (sous-objectif 1)

Promouvoir des initiatives innovantes du secteur privé pour faciliter la création d'emplois décents (sous-objectif 2)

Fournir une aide d'urgence et assurer la protection des populations civiles (sous-objectif 5)

Théorie du changement : si les exploitations familiales et entreprises agricoles résilientes saisissent les opportunités du marché, alors elles contribuent au développement d'un secteur « production agro-sylvo-pastorale » productif assurant la sécurité alimentaire, créateur d'emplois décents basé sur des modes de production et de consommation durables.

Effet du portefeuille de la Suisse	Contribution du programme de la Suisse	Effet de développement au niveau national
<p>Enoncé de l'effet : Des exploitations familiales et entreprises agricoles résilientes qui contribuent à la sécurité alimentaire, saisissent les opportunités du marché et créent des emplois décents et des revenus durables.</p>	<p>Le secteur agro-sylvo-pastoral est sous pression à cause de la crise sécuritaire et du changement climatique. La Suisse soutient le développement des opportunités économiques, créatrices d'emplois décents en particulier pour les jeunes et les femmes, en vue de rendre l'agriculture plus rentable : le renforcement du partenariat avec le secteur privé, le développement des chaînes de valeur, l'accès aux services financiers adaptés, et l'accès aux marchés pour les produits agricoles-agroalimentaires. La Suisse soutient aussi des mécanismes nationaux de gestion, d'assistance alimentaire et de relèvement des personnes vulnérables affectées.</p>	<p>Enoncé de l'effet : Développer un secteur « production agro-sylvo-pastorale » productif assurant la sécurité alimentaire, davantage orienté vers le marché et créateur d'emplois décents basé sur des modes de production et de consommation durables</p>

Indicateurs de l'effet du portfolio suisse (EPS) :

- **Indicateur EPS 3.1 (AFS TRI 1)** : prévalence de la sous-alimentation (insécurité alimentaire, malnutrition) (désagrégation : sexe)
Source : Rapport SP/CNSA/Cadre harmonisé ; Enquête multisectorielle du Ministère de la santé
Ligne de base 2020 : 16.4 % (3.2 millions de personnes)
MAG : 8.6 %
Cible 2025 : à définir
- **Indicateur EPS 3.2 (AFS ARI1)** : nombre de petits exploitants agricoles dont les revenus de la production agricole ont augmenté (désagrégation : sexe,)
Source : rapport d'activités, évaluations et études
Ligne de base 2020 : 780'000
Cible 2025 : 950'000
- **Indicateur 3.3 (IED ARI3)** : nombre de personnes ayant accès et utilisant des produits et services financiers formels (désagrégation : sexe,)
Source : rapport d'activités, évaluations et études
Ligne de base 2020 : 10'000 (80 % femmes)
Cible 2025 : 20'000
- **Indicateur 3.4 (HA ARI 1)** : nombre de personnes atteintes en situation d'urgences (désagrégation : sexe, personnes déplacées)
Source : rapport d'activités
Ligne de base 2020 : 130'000
Cible 2025 : 200'000 (70 % femmes)
- **Indicateur 3.5** : quantité des productions agropastorales transformée par les unités de transformation et entreprises agricoles (H/F)
Source : rapport d'activités
Ligne de base 2020 :
PFNL : à définir
Céréales : à définir
Lait : à définir
Produits maraichers : (tomate, oignon) : à définir
Cible 2025 : à définir
- **Indicateur EPS 3.6 (IED ARI 2)** : nombre de personnes avec nouveau ou meilleur emploi (désagrégation : sexe, personnes déplacées)
Source : rapport d'activités
Ligne de base 2020 : 19'000
Cible 2025 : 30'000 (60 % jeunes ; 50 % femmes)
- **Indicateur EPS 3.7** : amélioration des conditions cadres pour l'accès aux marchés
Source : nombre de contrats d'achat ; nombre de décrets d'application adoptés (code d'investissement agricole)
Ligne de base 2020 : Nombre de contrats : 61
Nombre de décrets base : 3
Cible 2025 : Nombre de contrats : 100
Nombre de décrets base : 6

Supposition (scenario de planification) :

- L'insécurité alimentaire et la malnutrition augmentent ;
- La valeur de la production agricole et pastorale reste volatile avec une tendance à la baisse ;
- La transformation et la valorisation de la production restent faibles ;
- La politique nationale de sécurité alimentaire et la mise en œuvre des Plans de réponse et de soutien aux populations vulnérables à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition (PRSPV) restent une priorité pour l'Etat ;
- La loi relative au foncier rurale est appliquée avec la mise en place des services fonciers ruraux dans les collectivités territoriales facilitant la sécurisation foncière des terres ;
- Les différentes initiatives des partenaires au développement et de l'Etat d'appui aux entreprises agricoles sont harmonisées et coordonnées.

Risques (scenario pessimiste) :

- La crise alimentaire et la malnutrition s'intensifient.
- Les conflits fonciers se multiplient.
- La production et la transformation des produits agricoles et pastoraux baissent amenant des besoins d'importation et d'aide alimentaire.
- L'inclusion financière décroît.
- Les changements climatiques dégradent les moyens d'existence et détruisent les productions.
- Les apparitions d'épizooties, phytopathologies, d'épidémies et l'invasion des bio-agresseurs impactent négativement sur les productions.
- L'insécurité humaine (terrorisme, grand banditisme) ralentissent/réduisent les investissements du secteur privé.

Indicateurs de développement au niveau national (EDN) :

- **Indicateur EDN 3.1** : taux d'accroissement annuel de la valeur ajoutée du secteur agricole
Source : PNSR 2, Politique sectorielle ASPHF, rapport de performance annuelle du PNDES, enquête nutritionnelle nationale.
Ligne de base 2019 : à définir
Cible 2025 : à définir
- **Indicateur EDN 3.2** : taux de couverture des besoins céréaliers par an
Source : PNSR 2, rapport de performance annuelle du PNDES, Rapport du résultat définitif de la campagne agricole.
Ligne de base 2019 : à définir
Cible 2025 : à définir
- **Indicateur EDN 3.3** : volume annuel total des productions de rente (produits agricoles marchands)
Source : PNSR 2, Rapport de performance annuelle du PNDES, Rapport du résultat définitif de la campagne agricole.
Ligne de base 2019 : à définir
Cible 2025 : à définir
- **Indicateur EDN 3.4** : quantité de Produits Forestiers non Ligneux (PFNL) collectés par an
Source : politique sectorielles ASPHF, PNSR 2 et rapport de performance annuelle du PNDES
Ligne de base 2019 : à définir
Cible 2025 : à définir

Lignes d'interventions (Programme de la Suisse)

Lignes d'intervention :

- Amélioration de la productivité et renforcement de la résilience des systèmes de production face aux changements climatiques. La Suisse contribue au renforcement et à l'accroissement des capacités de production à travers l'aménagement et la sécurisation foncière d'espaces de production.
- Renforcement de compétences professionnelles et valorisation des innovations/technologies : les programmes mobiliseront les centres de formation professionnelle pour contribuer à l'offre de main d'œuvre qualifiée aux entreprises agricoles et le renforcement des compétences des producteurs et entrepreneurs pour améliorer la qualité des produits. Les innovations et les savoirs locaux éprouvés seront diffusés et promus afin d'accroître la productivité et la performance des exploitations et entreprises agricoles de agricoles.
- Développement des marchés des produits agricoles-agroalimentaires et création d'emploi et de revenus. La Suisse accompagne les stratégies marketing et de commercialisation collective pour assurer la durabilité économique et la compétitivité des entreprises. En stimulant les dynamiques de marché entre les entreprises (MPME) et les prestataires de services de proximité, la Suisse accompagne la création d'emplois décents.
- Amélioration de l'accès aux services et produits financiers inclusifs. La Suisse vise à ce que les exploitations familiales, les entreprises agricoles et agroalimentaires, les groupes vulnérables (jeunes et femmes en particulier) aient accès à des produits et services financiers innovants (digital) abordables répondant à leurs besoins (transferts, paiements, épargne, crédit et assurance) et livrés de manière responsable et durable.
- Développement d'un environnement politique et réglementaire favorable au développement du secteur agricole et à l'entrepreneuriat agricole. Cela se fera par la concertation entre les partenaires et le dialogue politique avec les autorités pour des réformes structurantes. Des synergies seront développées avec le programme régional PRAOP/ECOWAP.
- Assistance alimentaire/nutritionnelle et soutien aux ménages vulnérables lors des crises humanitaires. La Suisse soutiendra les ménages les plus pauvres et vulnérables en vivre et nutriments afin de sauver des vies humaines. L'appui se fera à travers une contribution au fonds d'appui à la sécurité alimentaire (FASA) et la coordination de l'assistance alimentaire avec l'ensemble des partenaires.

Genre : la question du genre est prise en compte dans tous les programmes (VALPAPE, PFNL, PAPEA et RESILIA) au niveau des différentes lignes d'intervention ci-dessus déclinées. Dans les chaînes de valeur agricole, l'approche inclusive est au cœur des différentes stratégies d'intervention pour réduire les inégalités de genre. Le maillon de la transformation agroalimentaire (promotion du secteur privé agricole) est dominé par les femmes et les programmes visent à maintenir leur leadership dans ce segment. Aussi toutes les stratégies genre des programmes participent à faciliter l'accès des femmes aux ressources productives (terres, finances, équipements, etc.) et renforcer leur rôle dans la prise de décision sur la gestion des revenus issus des activités agricoles du ménage. Le quota genre est strictement respecté par les programmes suisses lors de l'aménagement des terres. Les femmes bénéficient systématiquement d'au moins 30 % des superficies aménagées. Des appuis réguliers aux cellules genres (points focaux) des 4 ministères du secteur rural sont effectifs afin de mieux outiller les acteurs pour assurer une meilleure prise en compte du genre et le suivi-monitoring dans les politiques et les programmes.

Gouvernance : soutien des approches multi-acteurs où les communautés locales interagissent avec les décideurs pour la planification/prévision et de l'exécution des politiques de développement économique à travers les plans communaux de développement et les plans régionaux de développement et les exercices de redevabilité sociale. Les acteurs dans les différents programmes participent aux différents processus décisionnels pour les investissements et font entendre leur voix dans les questions qui concernent la gestion des ressources économiques (forêts, sols, eau, infrastructures). Par ailleurs, en collaboration avec les collectivités (communes, régions), l'appui de la Suisse stimule l'émergence du secteur privé local compétitif capable de fournir des prestations de qualité répondant aux besoins des populations, incluant les vulnérables permettant de lutter contre la pauvreté.

Ressources et partenariats (Programme de la Suisse)

Budget de l'effet 3 : CHF 34,2 millions

Partenariats avec : Ministère de l'Agriculture ; Ministère de l'élevage ; Ministère de l'environnement ; Ministère du Commerce ; Ministère de l'Economie ; Ministère de l'Action humanitaire ; Ministère de la santé ; Les institutions et centres de recherche ; Les Sociétés coopératives et la chambre d'agriculture ; Les micros/petites/moyennes entreprises agricoles et agroalimentaires et les chambres de commerce ; Les collectivités territoriales (régions et communes) ; Les membres du cadre de concertation des partenaires du secteur de planification production agro-sylvo-pastorale et des partenaires du secteur de transformation industrielle et artisanale pour le dialogue politique sectoriel ; Les mandataires pour la mise en œuvre des projets/programmes ; Le programme régional Développement Rural et Sécurité Alimentaire (DRSA) en notament les programmes PACBAO (commerce du bétail) ; Inclusion Financière ; PAOP-ECOWAP ; etc.

Modalités: contributions institutionnelles, mandats, contributions au fonds nationaux, etc.

Pilotage/résultats de performance, incluant les indicateurs (Programme de la Suisse)

Leave no one behind : les interventions des programmes reposent sur une approche participative et inclusive permettant d'éviter les exclusions et discriminations liées à l'origine ethnique, sociales, groupes socioprofessionnels, appartenance politique, etc. Certaines activités spécifiques seront conçues et adressées aux populations marginalisées et vulnérables tels que les femmes, les éleveurs pasteurs, etc. afin de les inclure plus dans les processus de développement. Les personnes déplacées internes (PDI), les migrants (transhumants) et les réfugiés constituent une catégorie de population qui bénéficie d'appuis spécifiques facilitant leur intégration, réinsertion sociale et surtout leur relèvement rapide après les crises sécuritaires et/ou climatiques.

- **Indicateur de performance P4** : désagrégation des indicateurs d'effets du programme suisse par sexe et personnes impactées/affectées par les mouvements de populations

Source : Rapports Annuels

Ligne de base 2020 : Désagrégation établie et méthodologie de récolte de données développées

Cible 2025 : augmentation des personnes impactées/affectées par les mouvements de populations liés à un choc contextuel à 25 % des bénéficiaires du programme

Innovation : l'accent sera mis sur la valorisation et utilisation des innovations et technologies existantes et des savoirs locaux. Partant des leçons et expériences tirées des anciennes stratégies pays et du contexte de changements climatiques actuel, les innovations et technologies d'irrigation, de gestion de la fertilité des sols, de services informationnelles agro-météorologiques seront promues. Les technologies performantes de transformation et de conservation (presse à karité, case de conservation de l'oignon, purée de tomate, etc.) des produits agropastoraux seront diffusés afin de renforcer le lien entre le marché et la production et de réduire les pertes post-récoltes. La digitalisation des services et produits financiers par la téléphonie mobile contribuera à l'inclusion financière des ménages pauvres à la finance classique. Les innovations seront au cœur pour la modernisation des systèmes de production agricoles dans le contexte de changement climatique et des TIC. Elles sont indispensables pour accroître la rentabilité des chaînes de valeur agricole, développer des nouvelles opportunités économiques et rendre le milieu rural attractif. Les innovations réduisent la pénibilité du travail notamment pour les femmes. Avec le contexte d'insécurité et crises humanitaire, le *triple nexus* (humanitaire-développement-paix) permet d'apporter une assistance alimentaire pour sauver des vies humaines, maintenir les capacités de production qui offrent des perspectives économiques participant à réduire la vulnérabilité (recrutement) des jeunes par les groupes extrémistes violents et renforcer la cohésion sociale.

- **Indicateur de performance P5** : nombre de personnes utilisant les services financiers digitaux

Source : rapport d'activités

Ligne de base 2020 : 1'000

Cible 2025 : 5'000

Expertise et compétences de la Suisse : l'expertise suisse sur les questions la valorisation des produits forestiers non ligneux, l'irrigation goutte à goutte, les techniques de productions maraichères, l'élevage pastorale, la gestion des fonds de développement, de genre dans le monde rural, de développement des services financiers- l'inclusion financière, l'appui aux organisations paysannes, les innovations sur la conservation des produits maraichers, etc. est reconnue par les acteurs du développement (Bailleurs, Etat, ONG, organisations paysannes, etc.). La Suisse est toujours flexible pour la coordination des appuis entre PTF et pour le dialogue politique au profit des populations. La Suisse participe à l'animation de plusieurs cadres sectoriels de concertations des partenaires techniques et financiers et du dialogue politique avec le gouvernement au niveau du secteur de planification « production agro-sylvo-pastorale-PASP » et du secteur de planification « transformation Industrielle et artisanale-TIA ». La Suisse est membre du Comité technique du Conseil national de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (CT-CNSA) ce qui lui permet d'influencer l'élaboration et la mise en œuvre du « Plan de réponse et de soutien aux populations vulnérables à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition (PRSPV). La Suisse est chef de file suppléant pour le cadre sectoriel de dialogue PASP et assumera le rôle de chef de file en septembre 2020. Lors de son mandat de chef de file la Suisse s'attèlera à renforcer la concertation entre PTFs et conduire un dialogue politique fructueux avec le Gouvernement pour des réformes qui ont des effets systémiques sur la sécurité alimentaire des populations, l'accès aux services financiers, l'amélioration des revenus des ménages agricoles, etc. L'apport de la Suisse sera renforcé sur la gestion sensible aux conflits, la médiation, l'inclusion pour la cohésion sociale et pour la paix ainsi que pour la prévention et gestion de crises humanitaires.

Effet 4

La mise en œuvre des politiques macroéconomiques induit une croissance économique soutenue et un développement inclusif

Contribuant aux Sous-Objectifs :

Renforcer les conditions-cadres pour l'accès au marché et créer des opportunités économiques (Sous-objectif 1)

Promouvoir des initiatives innovantes du secteur privé pour faciliter la création d'emplois décents (Sous-objectif 2)

Promouvoir la bonne gouvernance et l'état de droit (Sous-objectif 10)

Théorie du changement : Si la cohérence des politiques publiques et une gestion performante des finances publiques sont renforcées, la transformation structurelle de l'économie burkinabè va permettre une croissance forte, durable, résiliente, inclusive, créatrice d'emplois décents pour tous qui va induire l'amélioration du bien-être social.

Effet du portefeuille de la Suisse :	Contribution du programme de la Suisse	Effet de développement au niveau national
<p>Enoncé de l'effet : La cohérence des politiques publiques et la gestion performante des finances publiques créent des conditions-cadres pour une croissance économique soutenue favorable à la réduction de la pauvreté et des inégalités sociales.</p>	<p>La discipline budgétaire est sous pression à cause de la hausse du budget sécuritaire. La Suisse contribue au budget de l'état avec une aide budgétaire générale pluriannuelle. Elle exerce son influence pour l'allocation des ressources publiques au profit des secteurs prioritaires définis dans le référentiel national de développement, le programme national de développement (PND), à travers les cadres de concertations prévus pour la définition, la mise en œuvre et le suivi des politiques publiques, la promotion de la bonne gouvernance, de la décentralisation et du rôle des acteurs de la société civile dans le suivi desdites politiques.</p>	<p>Enoncé de l'effet : La transformation structurelle de l'économie burkinabè permettant une croissance forte, durable, résiliente, inclusive, créatrice d'emplois décents pour tous et induisant l'amélioration du bien-être social. (PNDES)</p>

Indicateurs de l'effet du portfolio suisse (EPS) :

- **Indicateur EPS 4.1** : part des allocations des secteurs prioritaires dans le budget national
Source : MINEFID
Ligne de base 2020 : 56.5
Cible 2025 : 60
- **Indicateur EPS 4.2** : taux d'accroissement annuel du niveau de recouvrement de la Direction générale des impôts (DGI)
Source : DGI, DGESS/MINEFID
Ligne de base 2020 : 8.3
Cible 2025 : 10.5
- **Indicateur EPS 4.3** : qualité des rapports annuels de contrôle externe des finances publiques
Source : Rubriques à cinq critères chacun sur une échelle de 3 niveaux de qualité des rapports annuels de contrôle externe des finances publiques
Ligne de base 2020 : moyenne 1
Cible 2025 : moyenne 2
- **Indicateur EPS 4.4** : performance dans la mise en œuvre des politiques nationales :
Source : rubrique à 6 critères (seuil de pauvreté, taux de pression fiscale, indice de corruption, transparence budgétaire, score PEFA)
Ligne de base 2020 : à définir
Cible 2025 : à définir

Suppositions (scenario de planification) :

- La croissance du PIB baisse légèrement à 4–5 % à cause de la réduction et des difficultés de l'exploitation minière, du changement climatique affectant les secteurs du coton et de l'élevage et de l'insécurité. Cette baisse est partiellement compensée par une légère augmentation des transferts d'argent due à une migration accélérée.
- L'endettement de l'Etat reste acceptable (46 % du PIB), mais conserve le risque lié au stock de dettes flottantes et à l'augmentation de la dette intérieure.
- Les priorités du gouvernement sont claires et coïncident avec celles inscrites dans le référentiel national de développement, mais la discipline budgétaire pour le suivi des priorités nationales fixées est éprouvée à cause d'une augmentation plus que proportionnelle du budget sécuritaire dont la part dans les ressources de l'Etat est passée de 5,5 % en 2017 à 13,5 % en 2020. Les cadres de concertation sont fonctionnels (au niveau de la Troïka des donateurs, des cadres sectoriels et au niveau bilatéral avec le gouvernement).
- La capacité d'absorption financière des collectivités territoriales reste faible.
- Le climat des affaires continue de pâtir des lourdeurs administratives et du dysfonctionnement du système judiciaire. Les investissements continuent de baisser, en dépit de nouveaux investisseurs (Chine, Turquie)

Risques :

- Le pays passe en récession. Il y a une forte baisse de la croissance due à une chute des recettes d'exportation et un climat d'insécurité limitant la production agricole et pastorale. Les transferts d'argent augmentent fortement, fournis par un nombre croissant de migrants, pour répondre aux besoins grandissants des familles restées derrière. Une baisse importante des ressources budgétaires qui empêche le respect des allocations convenues ; Une manque de volonté politique pour impulser la mise en œuvre du PND pouvant hypothéquer la réalisation des ODD par le gouvernement.
- La dégradation du climat socio-politique et du contexte sécuritaire qui entraîne un basculement majeur de l'ordre de priorité du gouvernement.
- La balance commerciale se détériore, due à la baisse de la production d'or et de coton (baisse des prix du marché pour ces deux produits et/ou hausse du prix du pétrole).
- La mobilisation des recettes internes stagne ou diminue, due à l'incivisme fiscal et la baisse de la performance des régies de recettes. Les dépenses pour la défense croissent fortement alors que budgets sociaux diminuent.
- Le climat des affaires se détériore (conditions cadres, administration lourde, judiciaire, sécurité), amenant un retrait des investisseurs.

Indicateurs de développement au niveau national (EDN) :

- **Indicateur EDN 4.1** : Réduction de l'incidence de la pauvreté
Source : Statistiques INDS (EMC ou EHCVM), Estimations Banque Mondiale
Ligne de base 2020 : À définir
Cible 2025 : À définir
- **Indicateur EDN 4.2** : évolution de l'indice de perception de la corruption (IPC)
Source : rapport Transparency international
Ligne de base 2020 : À définir
Cible 2025 : à définir
- **Indicateur EDN 4.3** : indice Open budget index (OBI) sur la transparence budgétaire
Source : Rapport de l'International Budget Partnership (IBP), Centre pour la Gouvernance Démocratique
Ligne de base 2020 : à définir
Cible 2025 : À définir
- **Indicateur EDN 4.4** : évolution du taux de pression fiscale
Source : Rapport annuel de performance du SCD Gouvernance économique, FMI
Ligne de base 2020 : À définir
Cible 2025 : À définir
- **Indicateur EDN 4.5** : évolution de la note PEFA de l'audit externe
Source : Secrétariat PEFA (Public expenditure and financial accountability)
Ligne de base 2020 : à définir
Cible 2025 : à définir
- **Indicateur EDN 4.6** : taux d'accroissement des allocations des ressources pour le genre dans les budgets de planification sectorielles.
Source : Cellule genre, MINEFID
Ligne de base 2020 : à définir
Cible 2025 : à définir

Lignes d'interventions (Programme de la Suisse)

Lignes d'intervention :

- L'aide budgétaire générale pluriannuelle de la Suisse permet d'élargir les possibilités de financement budgétaires de la mise en œuvre du programme national de développement (2021–2025) avec un focus reposant sur la problématique de la lutte la pauvreté et des inégalités sociales. L'apport de ressources permet d'entretenir un dialogue autour de l'affectation budgétaire prioritaire aux secteurs pourvoyeurs de biens et services sociaux de base accessibles aux couches de la population les plus vulnérables.
- Les appuis complémentaires sous forme d'appui institutionnel dans le domaine des finances publiques renforcent les capacités de mobilisation des ressources internes et d'une efficacité de la politique fiscale au Burkina Faso et donnent une suite à l'évaluation du système des marchés publics selon la méthodologie de MAPS (*methodology for assessing procurement systems*) 2 révisée.

Genre : la prise en compte du genre dans le programme macroéconomique est faite surtout lors des processus d'élaboration et de mise en œuvre du budget. Une attention particulière est accordée à la nécessité d'une budgétisation sensible au genre des activités au sein du secteur gouvernance économique mais au niveau global à travers l'évolution des allocations de crédit alloués à la mise en œuvre de la politique nationale genre.

Gouvernance : la gouvernance est une thématique essentielle pour les programmes macroéconomiques. En plus de l'exigence faite aux autorités nationales de concéder une allocation conséquente des ressources budgétaires au financement des collectivités, le programme met un focus sur la promotion de la bonne gouvernance économique et financière avec le renforcement des structures de promotion de la redevabilité et de lutte contre la corruption. Il constitue un levier important qui permet, à travers les thèmes spécifiques de dialogue et ses modalités de décaissement de donner une impulsion aux autres programmes DDC.

Ressources et partenariats (Programme de la Suisse)

Budget général de l'effet 4 : CHF 23 millions

Partenariats avec : PTF du Cadre Générale d'organisation des appuis budgétaires (CGAB : Banque mondiale, Banque africaine de développement, Commission européenne, Allemagne, France, Danemark, Suède et Suisse)

Modalités : aide budgétaire, appui projets avec ou sans participation aux paniers communs.

Pilotage/résultats de performance, incluant les indicateurs (Programme de la Suisse)

Leave no one behind : le développement inclusif constitue le crédo même du programme macroéconomique. Son fondement est l'option fondamentale faite par le pays bénéficiaire de s'engager résolument à lutter efficacement contre la pauvreté et les inégalités sociales. C'est pourquoi, au-delà des préoccupations liées à la nécessité de créer la richesse (croissance), il y a celle plus essentielle de la répartition et la priorisation des dépenses orientées vers les plus pauvres, notamment la nécessité d'accroître les allocations budgétaires des secteurs sociaux et la consolidation des filets sociaux.

- **Indicateur de performance P6** : répartition et priorisation des dépenses orientées vers les plus pauvres, notamment l'accroissement des allocations budgétaires aux secteurs sociaux et à la consolidation des filets sociaux

Source : accroissement des allocations budgétaires aux secteurs sociaux et à la consolidation des filets sociaux

Ligne de base 2020 : 33.4

Cible 2025 : 40

Innovation : les appuis institutionnels en cours et prévus au profit de l'administration fiscale sont orientés en faveur d'un changement fondamental dans les procédures et opérations de mobilisation des ressources budgétaires. Une orientation audacieuse qui a créé une dynamique irréversible et un besoin croissant de dématérialisation dans l'administration toute entière et dont l'aboutissement devrait engendrer d'importants gains de productivité et de transparence dans la production des biens et services non marchands.

Expertise et compétences de la Suisse : les programmes macroéconomiques et leurs modalités de délivrance sont conçus pour former avec les autres programmes un tout cohérent et permettre à la Suisse de disposer des leviers nécessaires pour exercer efficacement une influence sur l'orientation des politiques publiques globales et sectorielles du Burkina Faso. Ces programmes se renforcent mutuellement et permettent à la Suisse de disposer d'un dispositif d'intervention complet au Burkina Faso. L'apport de la Suisse sera renforcé sur la gestion sensible aux conflits, la médiation, l'inclusion pour la cohésion sociale et pour la paix ainsi que pour la prévention et gestion de crises humanitaires.

D. Budget indicatif par effet du portefeuille (en CHF)

Planification financière janvier 2021 à décembre 2025 Programme de la coopération suisse au Burkina Faso

	2021	2022	2023	2024	2025	Total 2021–2025	en %
Répartition du budget entre les 3 effets du portefeuille de la Suisse							
Effet 1 du portefeuille de la Suisse							
Un Etat de droit démocratique, décentralisé et redevable assure la protection des populations	6 000 000	9 000 000	8 500 000	9 000 000	8 500 000	41 000 000	34 %
dont nouveaux projets	1 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	4 000 000	11 000 000	9 %
Effet 2 du portefeuille de la Suisse							
Le système éducatif et formation professionnelle est inclusif, protecteur et de qualité	7 000 000	7 200 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	38 200 000	32 %
dont nouveaux projets	–	4 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	28 000 000	23 %
Effet 3 du portefeuille de la Suisse							
Une économie locale résiliente contribue à la sécurité alimentaire, à l'emploi et à des revenus durables	6 400 000	5 200 000	6 100 000	8 000 000	8 500 000	34 200 000	28 %
dont nouveaux projets	–	–	–	–	2 000 000	2 000 000	2 %
Autres effets							
«Petites actions», culture, genre, aide humanitaire d'urgence	1 600 000	1 600 000	1 400 000	1 500 000	1 500 000	7 600 000	6 %
Budget total DDC	21 000 000	23 000 000	24 000 000	26 500 000	26 500 000	121 000 000	100 %

Vue d'ensemble de l'allocation budgétaire des différents offices fédéraux						
Budget DDC alloué au Bureau de Coopération						
Domaine Sud	21 000 000	23 000 000	24 000 000	26 500 000	26 500 000	121 000 000
Budget Aide humanitaire de la DDC						
Aide humanitaire	2 500 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000	12 500 000
SECO (Effet 4 du portefeuille de la Suisse)						
La mise en œuvre des politiques macroéconomiques induit une croissance économique soutenue et un développement inclusif						
	8 000 000	7 000 000	4 000 000	3 000 000	1 000 000	23 000 000
Budget total Confédération	31 500 000	32 500 000	30 500 000	32 000 000	30 000 000	156 500 000

E. Base pour la mise en œuvre du monitoring

Monitoring du contexte et du scénario de planification

L'évolution du contexte est observée et suivie à l'aide de l'instrument MERV. Les sous-catégories prévues par cet instrument seront adaptées au contexte du Burkina Faso et se référeront au scénario de planification du programme. Il sera opéré de façon semi-annuelle (mars et octobre).

Monitoring des projets et des résultats des portefeuilles

Le suivi des projets est opéré à l'aide de quatre instruments, à savoir le rapportage par les partenaires, le dialogue avec les partenaires (et autres bailleurs partenaires), les comités de pilotage, ainsi que les visites des partenaires et des projets. Les visites de partenaires et de projets doivent être évaluées et adaptées face à la détérioration du contexte sécuritaire. En l'état, certains projets et partenaires sont encore accessibles pour le personnel du Bureau de la coopération suisse, alors que d'autres partenaires et projets doivent être orientés vers des mécanismes de remote monitoring. Le Bureau de coopération suisse doit établir une cartographie de la situation du monitoring pour tous les projets et partenaires et identifier les défis pour chacun d'entre eux. Il doit également développer un système de monitoring lié aux visites de terrain, lesquelles doivent être articulées entre l'opérationnel, la gestion et les finances. Finalement, le Bureau de coopération doit concevoir un système de captage et de gestion des données des différents mécanismes de suivi, permettant le pilotage des portefeuilles et le rapportage sur les programmes. Les indicateurs d'effets des portefeuilles suisses possèdent tous des sources d'information et ne nécessitent pas d'études supplémentaires pour être renseignés.

Monitoring de l'orientation LNOB du programme

Le programme de coopération de la Suisse au Burkina Faso 2021–2025 considère les populations impactées par les déplacements (déplacés internes, réfugiés et populations hôtes) comme des groupes particulièrement vulnérables. En vue de l'application d'une approche LNOB, ils feront l'objet d'une attention particulière durant ce programme. À cette fin, le Bureau de coopération doit développer une méthodologie spécifique permettant une désagrégation de ces données.

Monitoring de la gestion du programme

Le monitoring de la gestion du programme se fait selon les instruments standard de la DDC, à savoir le Système de Contrôle Interne, les audits externes du crédit transfert, la révision interne et les audits externes des projets financés. Les indicateurs de performance de gestion du programme sont renseignés dans le tableau des observations.

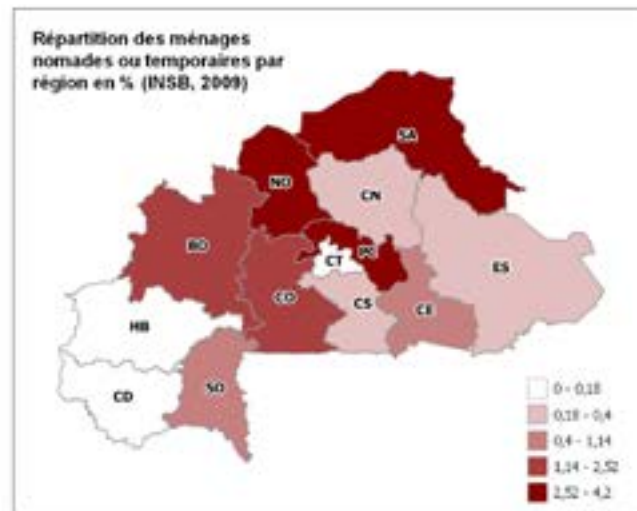
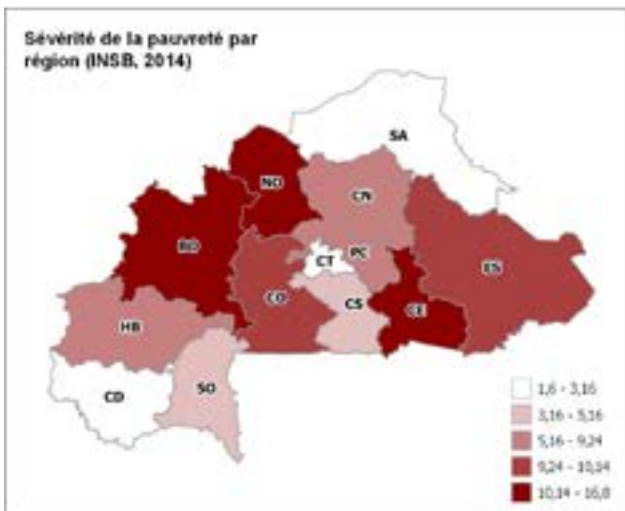
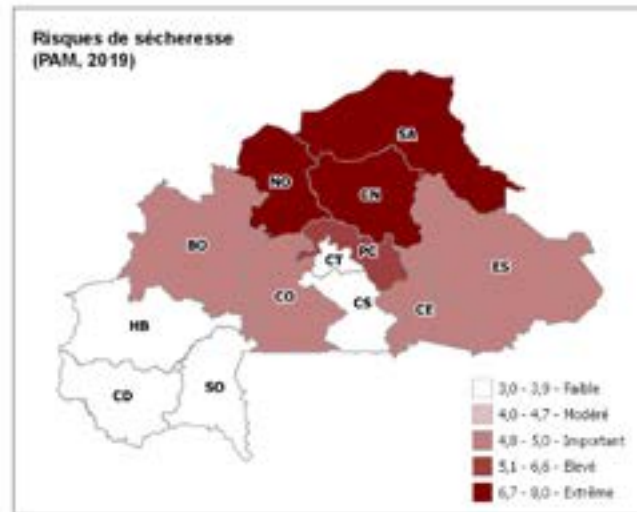
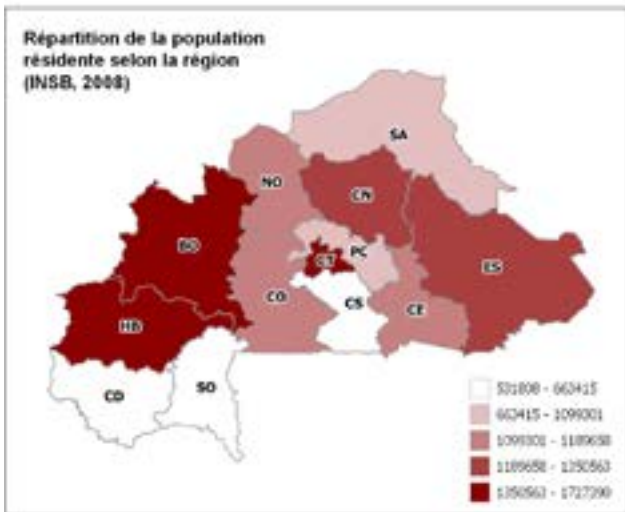
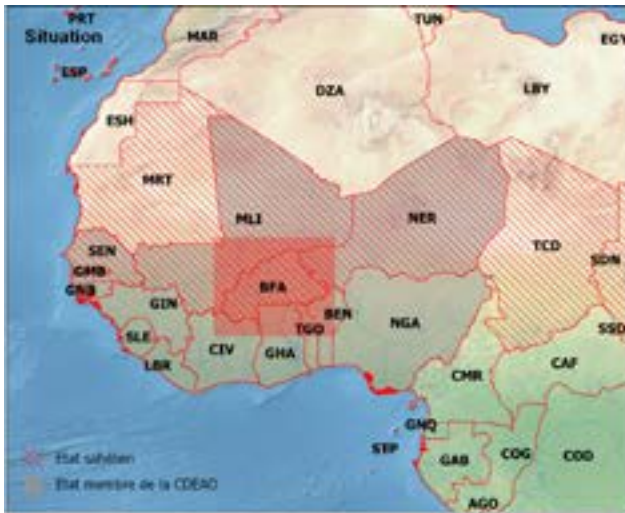
Évaluation du programme de coopération

La mise en œuvre du programme de coopération sera évaluée à mi-parcours (2023) par une équipe de pairs, accompagnée par un expert externe. Les recommandations de cette analyse couplée à des études ad hoc plus spécifiques (GPSC, PEA, etc.) serviront de bases pour l'élaboration du prochain programme de coopération.

Calendrier du monitoring

Mois	Tâches
Toute l'année	Visites de contrôle partenaires/terrain, avec équivalence d'au moins deux visites par an, articulé entre les finances, l'opérationnel et la gestion.
Mars	MERV 1
Septembre	Journées partenaires pour consolider les données du monitoring en vue du rapport annuel.
Octobre	MERV 2
Octobre	Rapport Annuel

F. Cartographies

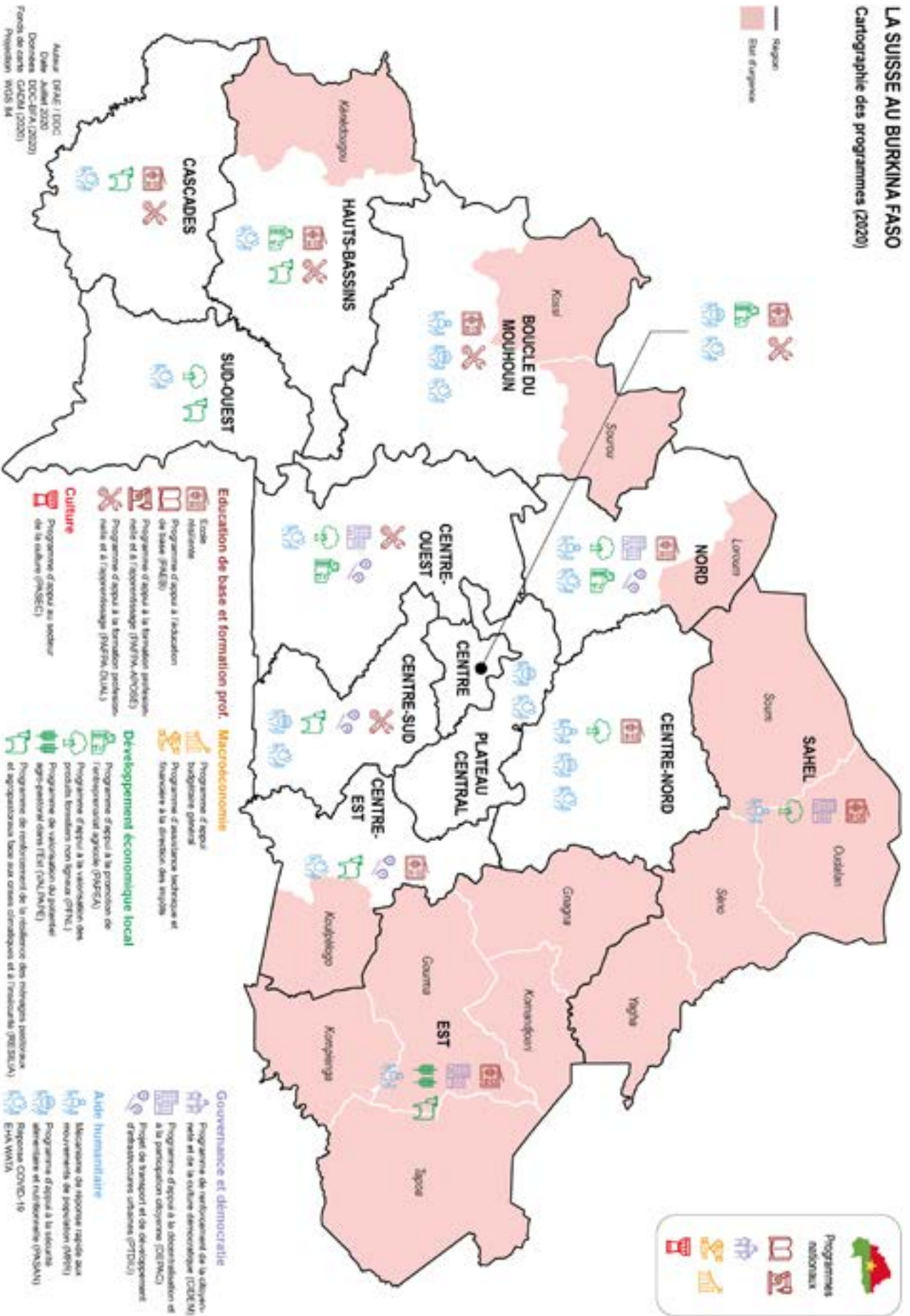


Fonds de carte : GIADM, 2020
Données : INSB (2018), INSO (2020), OCHA (2020), WFP (2020)

Note : Les cartes ainsi que les informations représentées ne réfèrent pas la position de la Confédération suisse. L'utilisation de ce document est à usage exclusivement informatif et n'implique en aucun cas la responsabilité ou l'adhésion du Département fédéral des affaires étrangères.

LA SUISSE AU BURKINA FASO

Cartographie des programmes (2020)



Impressum

Publication:
Département fédéral des affaires étrangères DFAE
Direction du développement et de la coopération DDC
3003 Berne

Photos:
Copyrights DDC, sauf page 3: Atelier Images, Genève.

Mise en page:
zala-grafik Berne

Contact spécialisé:
Direction du développement et de la coopération DDC
Division Afrique de l'Ouest
Freiburgstrasse 130
3003 Berne
Tel. +41 58 462 34 75
www.ddc.admin.ch

Commandes:
www.eda.admin.ch/deza/fr/home/pays/burkina-faso.html
(rubrique «documents»)

Berne, 2021 / © SDC